

Île-de-France, Paris
Paris 14e arrondissement
57 boulevard Jourdan

résidence d'étudiants dite Maison des étudiants arméniens - Fondation Marie Nubar

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75000029
Date de l'enquête initiale : 2012
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : étude d'inventaire
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cité universitaire
Précision sur la dénomination : résidence d'étudiants
Destinations successives : architecture scolaire

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales :

Historique

La création, 1928-1930

La Maison des étudiants arméniens est l'œuvre d'un mécène d'origine arménienne, Boghos Nubar Pacha. Né à Constantinople le 2 août 1851, fils de Nubar Pacha, premier ministre d'Égypte à plusieurs reprises, et diplômé de l'École centrale de Paris en 1873, il a longtemps dirigé les chemins de fer égyptiens et surtout entrepris de grands projets de développement agricoles et urbains. Ayant pour préoccupation majeure le sort du peuple arménien, il lance en 1915 une vaste souscription en faveur des victimes du génocide, après avoir fondé en 1906 l'Union générale arménienne de bienfaisance (UGAB) qu'il préside jusqu'à son décès le 25 juin 1930. De 1912 à 1920, il dirige, depuis Paris, la Délégation nationale arménienne qui travaille d'abord à obtenir des réformes dans les provinces arméniennes ottomanes puis à défendre les droits des Arméniens à la Conférence de la Paix de 1919-1920. A cette occasion il fait la connaissance d'André Honnorat, futur président de la Cité universitaire, qui témoigne d'une vive sympathie à la cause des Arméniens. Par lettre du 24 février 1928, Boghos Nubar fait connaître à la Fondation nationale son intention de créer une œuvre en faveur de ses compatriotes étudiants à Paris, analogue à celle d'Emile Deutsch de la Meurthe, pour laquelle il éprouve la plus vive admiration. Dès 1923, il s'est enquis auprès du recteur Appell et de Lucien Bechmann, architecte-conseil de la Cité, des conditions nécessaires à la réalisation de ce projet, mais les ressources dont il disposait alors ne lui permirent pas d'y donner suite ; il souhaite aujourd'hui le reprendre avec des capitaux plus importants. Son grand âge – il aura bientôt atteint sa 77e année – et l'état de sa santé lui font « craindre de quitter ce monde sans être parvenu à conclure un accord » et à poser la première pierre d'« un petit foyer destiné aux étudiants d'une malheureuse nation martyre, amie de la France ». Le 27 février, Jean Branet, secrétaire général de la Cité universitaire, lui répond que deux possibilités peuvent être envisagées : ou verser les fonds à la Fondation nationale qui, dans un immeuble qu'elle envisage de construire, donnerait à un comité constitué à cet effet par le donateur, le droit de désigner les étudiants arméniens ; ou bien construire lui-même un pavillon d'environ 40 chambres (dont le comité prévu par l'acte de donation assurerait ultérieurement la gestion). Dans cette 2e hypothèse, vu le grand nombre de demandes de concessions faites à l'université de Paris, la maison serait attenante à un ou, de préférence, à deux autres pavillons de façon à constituer un îlot d'environ 100 à 120 chambres, dont les redevances pourraient couvrir l'exploitation.

Le 1er mars, Boghos Nubar Pacha se déclare prêt à consacrer un capital de 2 millions de francs à la construction du futur bâtiment, qui en mémoire de sa femme, porterait le nom de Fondation Marie Nubar. L'édifice, pour lequel son architecte, Léon Nafilyan, prépare un avant-projet, pourrait être contigu au pavillon projeté par la Fondation nationale. La sélection des étudiants arméniens serait attribuée à l'UGAB, mais 20% des chambres seraient réservées à des étudiants français, afin de témoigner de la reconnaissance du fondateur envers la France et établir des liens de camaraderie plus étroits entre les étudiants des deux nationalités. Le terrain proposé par Bechmann ayant une superficie de 1400 m², dont la moitié environ serait utilisée par les deux bâtiments, il resterait une surface libre suffisante pour éviter que les fondations ne soient complètement accolées. Malgré l'implantation rapprochée des deux édifices, la Fondation nationale accepte que le pavillon de Boghos Nubar soit édifié en « style national arménien » conformément au vœu du donateur.

Les principales dispositions de l'acte de donation

L'acte de donation, signé le 25 mai 1928, comporte les clauses suivantes : l'immeuble, d'une cinquantaine de chambres et évalué 2 millions de francs, prendra le nom de Maison des étudiants arméniens-Fondation Marie Nubar. Une somme de 3000 000 francs constituera un fonds de réserve destiné à assurer les grosses réparations du bâtiment ainsi que la participation proportionnelle de la fondation aux services d'intérêt commun de la Cité universitaire ; 100 000 autres francs seront affectés à un fonds de roulement. 10 des chambres seront réservées à des étudiants français désignés par la Fondation nationale, qui, lorsqu'elle aura fait construire des immeubles destinés à loger des étudiantes, mettra de son côté 10 chambres à la disposition de jeunes filles arméniennes ou d'origine arménienne. Dans le cas où les chambres destinées aux étudiants arméniens ne seraient pas occupées, la Fondation nationale aura le droit d'y loger des étudiants français. A la demande du donateur qui « étant un simple particulier et n'ayant pas un gouvernement derrière [lui], comme les autres fondations étrangères de la Cité, ne pourrait être rassuré sur l'avenir, si [son] pavillon devait être géré par un comité », la Fondation nationale accepte d'administrer la fondation afin de l'entourer de toutes garanties de pérennité et la gérer dans les conditions les plus économiques (article 5). En conséquence, l'édifice destiné aux étudiants arméniens sera contigu à un autre immeuble destiné à des étudiants français et construit par la Fondation nationale. Les deux immeubles seront desservis par un personnel commun et les dépenses de gestion réparties entre eux proportionnellement au nombre de leurs chambres. Les professeurs, médecins ou savants arméniens, venant d'Arménie pour faire des recherches ou des études complémentaires à Paris, pourront être reçus à la fondation, mais pour une durée d'un an maximum. Un comité d'admission de 3 membres, dont un représentant de la Fondation nationale, et les 2 autres, du donateur, désignés par celui-ci ou, à son défaut par l'UGAB, sera institué. Seront admis de droit les étudiants de l'Oeuvre des Boursiers arméniens (fondée par Boghos Nubar en 1924) siégeant à la Fondation universitaire de Belgique, 11 rue d'Egmont à Bruxelles. Ces boursiers paieront le même loyer que celui qui sera exigé des autres étudiants (article 10).

La construction

Dès le 15 juin 1928, les plans sont transmis pour approbation au recteur Sébastien Charléty. Le commanditaire a donné son accord aux modifications demandées par la Fondation nationale (transformation des deux ateliers en chambres d'étudiants (soit 4 de plus) ; dégagement en sous-sol de « toute la partie du plan où se trouve un terre-plein » et agrandissement des ouvertures de façon à créer un large sous-sol), tandis que l'architecte, se conformant aux observations de Bechmann en ce qui concerne l'implantation du bâtiment, recule son pavillon de 4 m vers la gauche, ce qui le met à 14 m de distance de la fondation japonaise.

Le 19 juillet, Boghos Nubar Pacha signe le contrat d'entreprise avec la maison Hory (30, rue de Vaugirard), mais le chantier à peine commencé est interrompu au début de septembre par des éboulements dans les carrières situées sous l'emplacement du futur pavillon. Les galeries doivent être déblayées avant toute consolidation à entreprendre par les ingénieurs de la Ville de Paris, et celle-ci se refuse à laisser l'architecte attaquer au-dessus les fondations de l'immeuble. Craignant que ces travaux de consolidation ne soient pas achevés rapidement, Boghos Nubar demande à échanger sa parcelle contre une autre - qui lui avait été déjà proposée -, à proximité du bâtiment de l'Indochine - bien que ce transfert entraîne pour lui la perte des 65 000 f versés à la Ville pour les travaux de renforcement du terrain abandonné.

Le 24 novembre 1928, une convention annexe vient modifier celle du 25 mai. Elle précise que l'échange de terrain ayant entraîné une modification complète des plans, la Fondation nationale, à court de logements pour ses étudiants dont le nombre augmente sans cesse, a demandé au donateur d'ajouter à son pavillon (composé de 50 chambres), un étage supplémentaire de 15 chambres pour des étudiants français, et ce aux frais de la Cité universitaire. Nubar Pacha refuse cette offre, considérant que toute contribution étrangère enlèverait son caractère personnel à sa fondation. Une solution est trouvée : le donateur ajoutera à sa maison cet étage de plus, dont le coût est évalué à 350 000 fr environ ; 100 000 fr seront prélevés sur les 300 000 fr du fonds de réserve, pour les affecter à la construction de cet étage, le fondateur y ajoutant le complément nécessaire ; le nombre des chambres réservées à des étudiants français, qui était de 10 pour 50 chambres, sera porté à 14, afin de maintenir les mêmes proportions entre étudiants arméniens et français. Mais cette clause (article 2) est finalement modifiée, Boghos Nubar renonçant à recevoir de la Fondation nationale les 100 000 fr qu'elle est disposée à lui restituer : il préfère prendre entièrement à sa charge la construction des 15 chambres supplémentaires.

Auparavant, il a également consenti à une autre demande exprimée par la Fondation nationale : son pavillon ayant une façade sur le boulevard Jourdan, à l'angle d'une des entrées principales de la Cité, il accepte d'y réserver un logement de

concierge (sous réserve toutefois qu'en cas de suppression ultérieure de l'entrée, les chambres de ce logement ne pourraient être affectées qu'à des étudiants arméniens). Le montant total de la donation (qui, en dehors des 400 000 fr des fonds de réserve et de roulement, avait été fixé dans l'acte du 25 mai 1928 à 2 000 000 fr) dépasse désormais les trois millions de francs.

Le décret approuvant la donation est publié au Journal officiel du 22 mars 1929. Les travaux qui commencent rapidement atteignent au début de juillet le plancher du 3e étage. En août, l'avant-projet de la Fondation de Monaco ayant été communiqué à Bechmann, Léon Nafilyan est invité à se concerter avec ses collègues Médecin et Guérin, tant au sujet des passages prévus entre les trois bâtiments de Monaco, de l'Arménie et des Provinces de France que pour l'aménagement des services communs. En sous-sol et à rez-de-chaussée une galerie couverte doit relier le bâtiment à la Maison des Provinces de France ; les deux fondations auront une série d'installations communes (chauffage, buanderie, petit déjeuner, etc), ce qui réduira les dépenses de la fondation arménienne.

Les plans sont modifiés à la fin de l'année pour tenir compte d'autres demandes de la Fondation nationale : en priorité, la création d'un logement de sous-directeur (subordonné au directeur principal résidant à la Maison des Provinces de France). Boghos Nubar Pacha refuse tout d'abord de sacrifier 4 nouvelles chambres d'étudiants et donc un revenu annuel de près de 10 000 fr, mais en février 1930 il se rend aux arguments de la Fondation nationale, pour laquelle il est impossible de « laisser un groupe d'étudiants aussi important [...] sans autre surveillance que celle d'un concierge qui sera absorbé par la garde de l'immeuble et de la Cité ». Comme dans toutes les autres maisons, il faut « un agent responsable de l'ordre et de la tenue [de la fondation] logé à côté des étudiants » ; et aussi l'installation au sous-sol d'un réfectoire pour le personnel des trois bâtiments, tandis que les étudiants arméniens prendront leur petit déjeuner dans la salle à manger des Provinces de France, ce qui libérera la salle de conférences (initialement affectée à cette fonction) pour en faire un salon de lecture-bibliothèque arménienne (alimentée notamment par des doubles de la bibliothèque de l'UGAB, envoyés par son conservateur G. Sinapien).

Le pavillon arménien est inauguré le 17 décembre 1930 – six mois après le décès de Boghos Nubar (25 juin 1930), qui « jusqu'à son dernier souffle s'est occupé de tous les détails de construction ». Il comprend alors 65 chambres, une petite salle de réunion et une bibliothèque. A défaut d'un jardin dont l'esthétique serait en accord avec le style architectural du bâtiment, les trottoirs, le long de la fondation, formés comme dans toute la Cité d'une partie sablée entre deux parties gazonnées, se pareront d'une touche « locale » : les essences des bouquets d'arbres plantés de place en place sur la bande de gazon la plus large, du côté de la voie, seront « choisies autant que possible, parmi celles des bords de la Méditerranée orientale ». Pour l'espace compris entre l'Arménie et les Provinces de France, la direction des Promenades de Paris propose début novembre 1932 un aménagement qui « s'harmonise avec l'ensemble des jardins de la Cité par les caractères suivants : allée latérale de 2 m de large ; banquette plantée de 4 m de large » avec boulingrin central. En juin 1934, un parterre à la française vient occuper la petite cour longeant le boulevard Jourdan entre les deux bâtiments. Les travaux comprennent aussi la modification du tracé de l'allée ouest de 2 m (portée à 2 m 30) et la plantation d'arbustes épineux, pour défendre au sud les angles des deux pelouses situées le long de la fondation.

Une maison liée à celle des Provinces de France et à la recherche d'"espaces communs", 1933-1960

La gestion de la Maison des étudiants arméniens fusionne avec celle de la Maison des Provinces de France à partir du 1er mai 1933. A cette date, l'effectif de la fondation comprend 20 Arméniens, 1 Bulgare et 41 Français. La même année, l'installation provisoire du Centre médical de la Cité dans les sous-sols du bâtiment - en attendant l'achèvement du pavillon médical construit par Bechmann - donne l'occasion d'entreprendre la mise en état de ce niveau, interrompue par la disparition de Boghos Nubar. "L'ancien sol de gravier fait place à un radier granité sur béton". Suivant les indications du docteur Pellissier, Léon Nafilyan et l'entreprise Hory y aménagent une salle d'attente, une salle de consultations et une salle de radiologie équipée d'un appareil fourni par le Comité national de défense contre la tuberculose.

En 1938, le directeur de la fondation informe l'UGAB - qui en vertu d'une des clauses de la donation est appelée à apporter son concours à l'exécution des volontés du donateur - que « dans l'intérêt des recettes de loyers à venir », il envisage d'aménager « 5 chambres nouvelles dans les locaux inutilisés du 5e étage ». Il prévoit aussi des travaux dans le grand salon du rez-de-chaussée, de façon à fournir aux résidents un local de réunion analogue à celui qui existe dans toutes les autres fondations de la Cité. Faute de place, il n'existe dans le bâtiment ni billard ni ping-pong et les étudiants sont privés de la plupart des distractions qui sont à la disposition des autres étudiants.

D'autres travaux ont lieu au cours de la décennie 1950. En octobre 1953, Roland Bechmann, fils de l'architecte-conseil de la Cité, est chargé de transformer la loge et l'appartement du directeur. La disposition de ce dernier, morcelé et obligeant le directeur à « circuler constamment dans les locaux occupés par les étudiants pour se rendre chez lui d'une pièce à l'autre, pouvait donner aux résidents l'impression d'une surveillance constante et excessive ». Le projet, qui permet aussi de créer une chambre d'étudiant supplémentaire, est achevé entre décembre 1954 et février 1955 : l'appartement du directeur est installé à l'extrémité nord du bâtiment à l'emplacement occupé par le concierge en y ajoutant deux chambres prélevées sur les chambres des étudiants du premier étage. L'appartement du concierge est transféré dans les chambres de la façade ouest. Au début de l'année 1956, un projet de transformation du sous-sol est présenté par le comité des étudiants : il consisterait, d'une part, à y regrouper la cafétéria et le bar, la TV et le jeu de ping-pong, et d'autre part, à transformer le sous-sol en dortoir pendant la période des vacances d'été (afin de procurer des recettes qui seraient affectées au gros entretien

des installations de la maison). La cafétéria transportée au sous-sol pendant l'année scolaire, la salle du rez-de-chaussée redeviendrait enfin « un salon convenable », tandis que la petite pièce constituant la bibliothèque et la salle de travail, très utilisée par les occupants des chambres à deux lits qui se plaignent de leurs conditions de travail, serait libérée de la télévision qui « gêne parfois beaucoup ». Le directeur donne son accord au projet, mais celui-ci est refusé par le recteur et les représentants de l'UGAB, hostiles à l'utilisation du sous-sol en dortoir.

D'une façon générale, les projets d'amélioration sont entravés par le caractère particulier du pavillon arménien qui, à la différence des autres fondations liées aux Etats ou aux organismes qui les ont fondées et les soutiennent financièrement, ne dépend matériellement que de l'université de Paris. « La Fondation nationale a beau prendre à sa charge les gros travaux de réfection, le déficit annuel dépasse actuellement 2 millions de francs. Et pourtant sur bien des points, l'état matériel de la Maison est précaire. Depuis plusieurs années, on nous signale de graves insuffisances [...] » (27 mai 1960). Renouvellement partiel du mobilier, réfection des douches, aménagement de l'escalier et du couloir qui conduisent à la salle de récréation et à la cafétéria, telles sont les dépenses les plus urgentes à prévoir.

D'autres projets de réaménagement des locaux sont envisagés ou menés à bien au début des années 1960 et 1970. En 1963, la direction souhaite utiliser en salle d'études le niveau supérieur de la galerie de liaison avec la Maison des Provinces de France ; faute d'obtenir l'accord de la fondation nationale, elle étudie une solution intérieure au problème : le rétablissement du rez-de-chaussée dans son rôle d'étage destiné aux services communs, par la suppression des chambres d'étudiants qui s'y trouvent. Ainsi pourraient être créées la « salle commune » et la « grande salle de conférences » prévues dans l'acte de donation et dont l'absence se fait cruellement sentir. La même année, avec l'appui du directeur et du comité des étudiants, le président du comité central pour l'Europe de l'UGAB demande à la Fondation nationale " la restauration du pavillon arménien dans son état architectural extérieur d'origine", c'est-à-dire la suppression de la galerie de jonction qui lui "cause un préjudice esthétique considérable" : ce « disgracieux appendice », destiné à l'origine à faciliter une gestion commune avec les Provinces de France, a perdu toute raison d'être avec le changement de statut de la fondation, dotée désormais d'un directeur indépendant. Le délégué général motive ainsi son refus : supprimer la galerie côté Arménie obligerait à faire de même du côté Monaco ; ce serait par la même occasion faire disparaître les salles d'études aménagées dans l'étage supérieur de ces deux galeries pour les résidents de la Maison des Provinces de France.

En 1971, la création d'une section de jeunes filles entraîne un remaniement partiel des locaux du premier étage. Selon l'acte de donation (article 4), les 14 chambres mises à la disposition d'étudiants français par Boghos Nubar devaient être compensées par autant de chambres réservées aux étudiantes arméniennes dans le bâtiment féminin projeté – mais jamais réalisé – par la Fondation nationale. Dès 1963, à la demande du comité central pour l'Europe de l'UGAB, l'ingénieur du service technique de la Cité avait étudié la possibilité de convertir le 1er étage en logements de jeunes filles, avec création d'un escalier particulier, mais la Fondation nationale, à qui aurait incombé la dépense, avait refusé le projet. Depuis cette date, le nombre des étudiantes a considérablement augmenté et les mœurs évolués, si bien qu'« il n'apparaît plus indispensable qu'un escalier particulier desserve l'étage des jeunes filles. Une double porte en chêne massif dont les résidentes auraient seules la clef, à l'entrée du couloir de l'étage féminin, paraît être une garantie suffisante ». L'UGAB proposant de prendre les travaux à sa charge, le CA de la Fondation nationale, dans sa séance du 2 juin 1971, approuve le projet à l'unanimité. Les travaux sont réalisés pendant les vacances d'été 1971.

Autonomie, répercussion des événements internationaux et déficit

Les années 1970 sont marquées également par un changement de statut de la fondation. A l'origine administrée par la Fondation nationale, par l'intermédiaire du directeur de la Maison des Provinces de France, elle est, tout en restant « maison rattachée », dotée à partir de décembre 1962 d'un directeur particulier - nommé par le recteur, de préférence parmi les universitaires français d'origine arménienne - puis, le 8 janvier 1964, d'un conseil intérieur. Dès l'origine, son déficit chronique est assumé par la Fondation nationale, mais, à partir du 1er janvier 1976, la relève est prise par l'UGAB (qui doit notamment faire face aux difficultés croissantes de l'accueil des jeunes Arméniens réfugiés). En conséquence, l'acte initial est modifié le 8 décembre 1976 pour donner à la fondation le statut de maison dite « non rattachée » administrée par un conseil d'administration (de 8 membres). « L'UGAB devra faire face aux charges du budget ordinaire comme aux frais d'entretien courant du bâtiment et du mobilier. Au cas où le compte de gestion se révélerait déficitaire, l'UGAB en assurera l'équilibre ; l'entretien du gros œuvre est à la charge de la Fondation nationale ».

Pour aider financièrement la maison, une association est créée en 1974, « les Amis de la Fondation Marie Nubar », dont le but est de payer les redevances de 15 étudiants environ. Cette association, ainsi que d'autres organismes philanthropiques arméniens, jouent un grand rôle lors de la guerre civile au Liban et de l'afflux de réfugiés arméniens dans les années 1976-1978 : les relations traditionnellement amicales entre la France et le Liban sont à l'origine, durant cette période, de l'accueil en France de dizaines de milliers de Libanais, parmi lesquels près de 2 000 Arméniens. « La Fondation Marie Nubar a largement ouvert ses portes en accueillant nos compatriotes par centaines. Débordant le cadre de sa vocation première, elle a été un véritable foyer d'accueil et d'orientation » (article du quotidien « Haratch », 31 novembre 1976). Elle est ensuite confrontée au problème de l'accueil des étudiants arméniens en provenance d'Iran et de Turquie. En mars 1979, « le nombre de cas sociaux traités constitue plus de 40 % de l'effectif total ». Après une période d'accalmie, le phénomène « réfugiés » réapparaît en 1988-1989 : « Libanais, Iraniens et Syriens d'origine arménienne ont débarqué et se sont installés sur le perron avec bagages, femme et quelquefois enfants ».

En juin 1981, la maison abrite 85 étudiants dont 65 Arméniens. A partir du mois de mars de la même année, elle fait l'objet d'actes d'hostilités et d'attentats terroristes. Un attentat à la bombe le 23 juin 1984 provoque de très nombreux dégâts. Outre 72 chambres d'étudiants (66 simples, 6 doubles) réparties sur six niveaux, la maison comporte alors, au sous-sol : en plus des locaux de service, une grande salle, autrefois cafétéria, qui sert maintenant de salle de réunion pour les étudiants, et une salle de tv ; au rez-de-chaussée : un salon, une bibliothèque, l'appartement du directeur, son bureau ainsi que la conciergerie et le logement du concierge. En ce qui concerne les installations et aménagements intérieurs, elle « souffre d'un énorme retard d'entretien qui ne peut valablement être rattrapé que par une réhabilitation générale du bâtiment ».

En juillet 1984, grâce aux fonds débloqués par l'UGAB, d'importants travaux sont entrepris (renouvellement de l'installation téléphonique détruite par l'attentat ; rénovation des sanitaires collectifs et de tous les lavabos ; serrurerie, électricité, vitrerie, menuiserie). Mais bien d'autres travaux restent à envisager, notamment la réfection de la toiture et du chauffage central (la fondation a été « individualisée », c'est-à-dire séparée de la Maison des Provinces de France en 1983, avant celle de Monaco en 1984). L'ensemble excède le cadre des dépenses locatives et des frais d'entretien que l'UGAB a accepté de prendre en charge en vertu de la convention du 8 décembre 1976, et incombe juridiquement à la Fondation nationale, propriétaire de l'immeuble, qui ne dispose d'aucun crédit pour rénover la maison. En décembre 1986, celle-ci se trouve dans une situation très grave. Sa dette à l'égard de la Fondation nationale dépasse la somme d'un million de francs, et elle court le risque d'être fermée par défaut de travaux urgents.

Une réhabilitation complète est entreprise 10 ans plus tard, grâce à des subventions publiques auxquelles s'ajoutent une subvention de l'UGAB (600 000 francs). D'abord programmés pour répondre à des impératifs de sécurité (électricité, plomberie, etc), ces travaux comprennent aussi une remise à neuf des chambres, depuis les revêtements jusqu'au remplacement des fenêtres et à l'aménagement de quelques sanitaires privés. Des cuisinettes d'étage sont également installées. Cette rénovation de la maison s'accompagne d'une sérieuse mise à plat de sa gestion. Des mesures de restructuration (ajustement des redevances, mise en commun de l'effectif salarié et de certains services avec la Maison des Provinces de France) permettent de dégager une part d'autofinancement conséquente pour ces travaux et ceux qui suivront. La maison rénovée accueille de nouveau les résidents en février 1997.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Dates : 1930 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Léon Nafilyan (architecte, attribution par source), Raphaël Chichmanian (peintre, attribution par travaux historiques)

Description

Le bâtiment a la forme d'un parallélépipède de proportions modestes, dont la superficie n'atteint pas 700 m². Suivant le programme du donateur, inspiré par la Fondation nationale, les locaux destinés à la vie communautaire ont été en effet réduits au minimum : inclus dans un projet d'ensemble prévoyant le partage de services et d'espaces communs (chaufferie, buanderie, salle des petits déjeuners..) aménagés dans la Maison des Provinces de France, le pavillon arménien est conçu, à l'origine, comme l'"annexe" ouest de ce vaste immeuble auquel il est relié par une galerie couverte, la Maison de Monaco constituant l'annexe est. Il comprend 70 chambres sur cinq niveaux, au-dessus d'un soubassement dévolu aux services, qui occupent aussi une partie du rez-de-chaussée.

Le sous-sol étant constitué par une ancienne carrière consolidée, les fondations ont été effectuées sur des longrines de soutien au-dessus de cette carrière. Les façades sont autoporteuses.

Le volume simple et massif du bâtiment est rompu par la saillie de travées coiffées de pignons triangulaires et par le volume de deux absides basses (abritant au nord un logement, au sud un salon). Les façades principales sont rythmées de travées doubles séparées par des niches, sauf sous les pignons percés de triplets ; toutes les baies sont soulignées par deux colonnettes engagées filant sur trois étages. Selon le vœu de Boghos Nubar, Léon Nafilyan a conçu un édifice rappelant « le style national arménien ». Les églises et couvents de l'Arménie médiévale ont fourni à l'architecte des modèles pour traiter le décor parant les murs extérieurs. Le soin apporté à l'appareil des façades, réalisées en pierre de taille de diverses tonalités sur une ossature en béton armé, est caractéristique des monuments arméniens, tout comme les arcatures en plein cintre du troisième étage et les longues rainures en forme de niches dièdres séparant les baies jumelles. Les éléments décoratifs constituent autant de réminiscences – presque de citations – du répertoire médiéval des églises d'Aghtamar ou de Saint-Thadée Vank : corniche, frises continues et macarons dessinent des motifs géométriques (vannerie, entrelacs) ou puisés dans la faune et la flore, finement sculptés par le statuaire François Mourgues. Sur le tympan surmontant le porche, l'inscription « Maison arménienne » emprunte aux manuscrits enluminés sa calligraphie en forme d'oiseaux. Le décor extérieur se prolonge dans le hall d'entrée où figure un buste en bronze du donateur. La cage d'escalier est ornée de grandes verrières à bordures traditionnelles de rinceaux et d'oiseaux et à dessins géométriques, issues des ateliers Gaudin. Dans la bibliothèque, les tables canoniques des manuscrits médiévaux ont servi de modèle aux dessus-de-porte exécutés par Raphaël Chichmanian, paysagiste et portraitiste, également spécialisé dans la peinture décorative.

La dimension des chambres est de 3m 70 sur 4, soit 14 m 80. Au 5e étage figurent 5 chambres plus petites, dotées d'un lavabo, sans cabinet de toilette. Toutes les autres ont un petit cabinet de toilette et une penderie.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre, béton armé

Matériau(x) de couverture : tuile plate

Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 4 étages carrés, étage de comble

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Décor

Techniques : sculpture

Représentations : ornement animal, ornement géométrique, ornement végétal

Références documentaires

Documents d'archive

- **193 IFA, fonds Léon Nafilyan : plans, dessins sur calque, correspondance, 1929-1934.**
193 IFA, fonds Léon Nafilyan : plans, dessins sur calque, correspondance, 1929-1934.
Institut français d'architecture, Paris
- **AJ16/7037 : origines, plans, gestion, 1928-1946.**
AJ16/7037 : origines, plans, gestion, 1928-1946.
Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine
- **20090013/320 : construction, mémoires des travaux, 1954-1956.**
20090013/320 : construction, mémoires des travaux, 1954-1956.
Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine
- **20090013/1038 : création, 1928-1974.**
20090013/1038 : création, 1928-1974.
Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine
- **20090013/1039-1040 : fonctionnement, 1928-1965, 1981-2000.**
20090013/1039-1040 : fonctionnement, 1928-1965, 1981-2000.
Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine
- **20090013/1041 : gestion financière, 1985-1998.**
20090013/1041 : gestion financière, 1985-1998.
Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine
- **20090014/11-13 : administration générale, fonctionnement, gestion, 1956-1987.**
20090014/11-13 : administration générale, fonctionnement, gestion, 1956-1987.
Archives nationales, Pierrefitte-sur-Seine
- **VM90 403 : jardin de la fondation, 1932.**
VM90 403 : jardin de la fondation, 1932.
Archives de Paris

Bibliographie

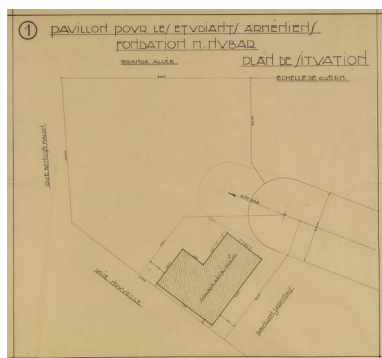
- **Blanc, Brigitte, Sukiasyan, Philippe, "Maison des étudiants arméniens (Fondation Marie Nubar), Léon Nafilyan, architecte". Collection Architectures de la Cité internationale universitaire de Paris, 2010.**
Blanc, Brigitte, Sukiasyan, Philippe, "Maison des étudiants arméniens (Fondation Marie Nubar), Léon Nafilyan, architecte". Collection Architectures de la Cité internationale universitaire de Paris, 2010.

- **Blanc, Brigitte, La Cité internationale universitaire de Paris, de la cité-jardin à la cité-monde, Lieux Dits, 2017, 390 p.**
Blanc, Brigitte, La Cité internationale universitaire de Paris, de la cité-jardin à la cité-monde, Lieux Dits, 2017, 390 p.
p.147-151.
- **Lemoine, Bertrand, La Cité internationale universitaire de Paris, Hervas, 1990, 120 p.**
Lemoine, Bertrand, La Cité internationale universitaire de Paris, Hervas, 1990, 120 p.
p.56-57.
- **Tarsot-Gillery, Sylviane, (dir) et alii, La Cité internationale universitaire de Paris. Architectures paysagées, L'Oeil d'or, 2010, 63 p.**
Tarsot-Gillery, Sylviane, (dir) et alii, La Cité internationale universitaire de Paris. Architectures paysagées, L'Oeil d'or, 2010, 63 p.
p.17.
- **Vazieux, Sabine, "Léon Nafilyan, architecte, 1877-1937". Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, sous la direction de F. Hamon et de B. Foucart, université Paris IV, 1995.**
Vazieux, Sabine, "Léon Nafilyan, architecte, 1877-1937". Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, sous la direction de F. Hamon et de B. Foucart, université Paris IV, 1995.

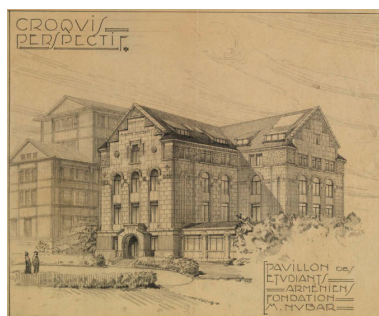
Périodiques

- **Henry, Frédéric, "La Maison des étudiants arméniens", L'Architecture, 47e année, 1934, p.100-104.**
Henry, Frédéric, "La Maison des étudiants arméniens", L'Architecture, 47e année, 1934, p.100-104.
- **Margerand, Jean-Louis, "Maison des étudiants arméniens à la Cité universitaire de Paris", La Construction moderne, 21 mai 1933, p. 510-514.**
Margerand, Jean-Louis, "Maison des étudiants arméniens à la Cité universitaire de Paris", La Construction moderne, 21 mai 1933, p. 510-514.

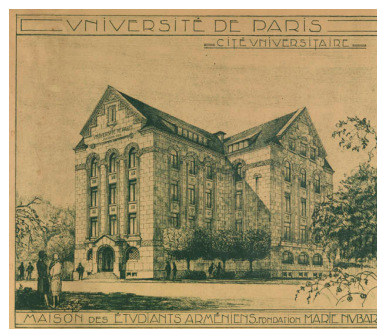
Illustrations



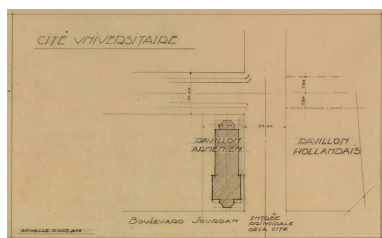
Plan de situation : il s'agit de la première concession obtenue par la fondation, à côté de la Maison du Japon. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.
IVR11_20107501113NUC4A



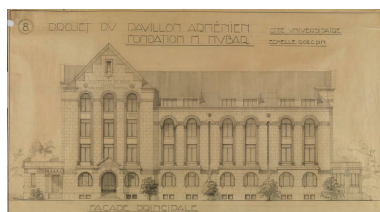
Croquis perspectif. Le bâtiment, sur plan en équerre, jouxte la Fondation japonaise, selon l'emplacement initialement prévu. S.d. [1928]. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.
IVR11_20107501112NUC4A



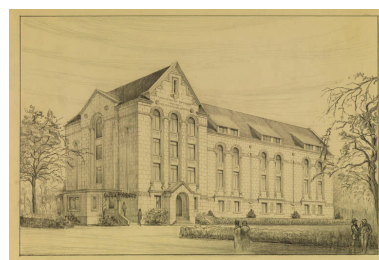
Variante de l'avant-projet dessiné par L. Nafilyan. Le bâtiment (voisin de la Maison du Japon) est en forme d'équerre. S.d. Dessin. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.
IVR11_20107501095NUC4A



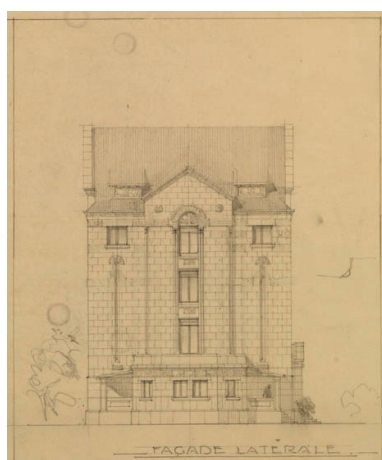
Plan de situation du bâtiment, à côté du terrain de la Fondation néerlandaise. S.d. [1928]. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07. IVR11_20107501103NUC4A



Projet d'élévation : façade principale (ouest). Il s'agit d'une des nombreuses variantes proposées par l'architecte : le bâtiment ne possède pas d'étage d'attique et les baies du rez-de-chaussée sont de forme cintrée. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07. IVR11_20107501100NUC4A



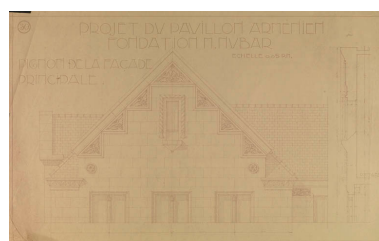
Dessin perspectif. Le bâtiment ne comporte que deux étages carrés (et un étage de comble). S. d. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07. IVR11_20107501098NUC4A



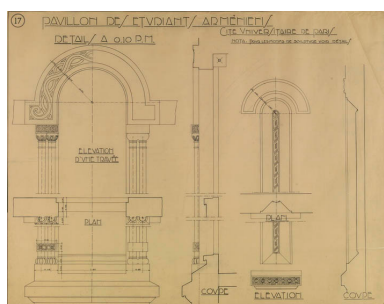
Façade latérale (sans étage d'attique) ; L. Nafilyan architecte, s.d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07. IVR11_20107501105NUC4A



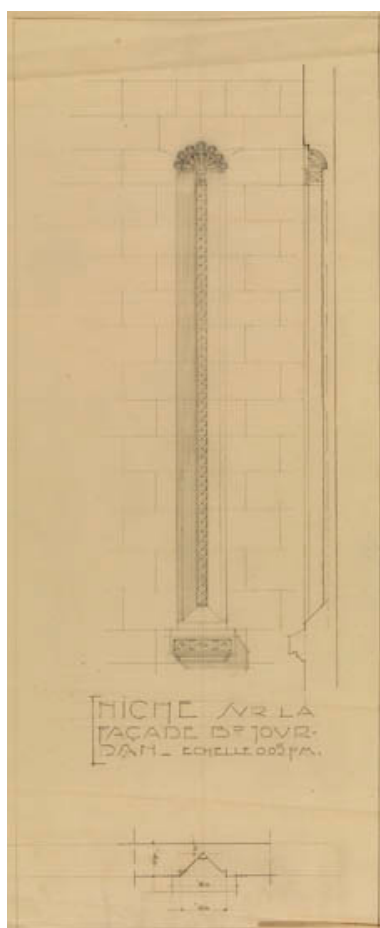
Croquis perspectif, signé Léon Nafilyan. Il s'agit presque du projet définitif (l'escalier qui donne accès à l'abside basse n'existe pas dans le bâtiment tel qu'il a été construit). Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07. IVR11_20107501097NUC4A



Détail du pignon de la façade principale, par L. Nafilyan. S. d. Dessin. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07. IVR11_20107501102NUC4A



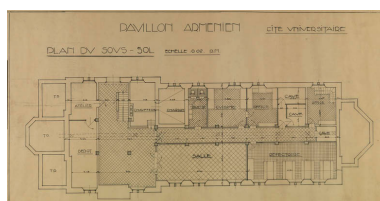
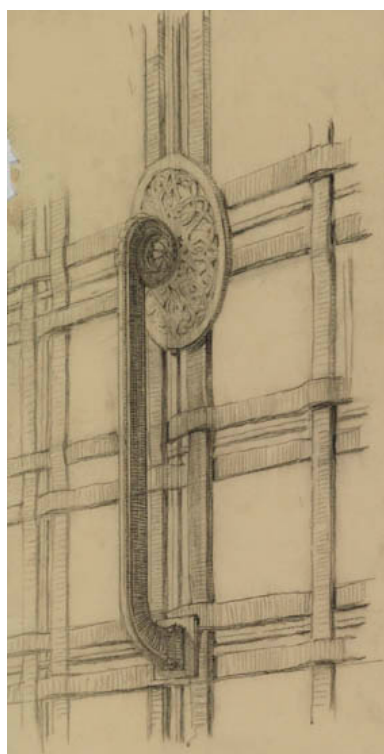
Détails d'une travée et d'une niche dièdre : élévation et plan, par L. Nafilyan, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07. IVR11_20107501106NUC4A



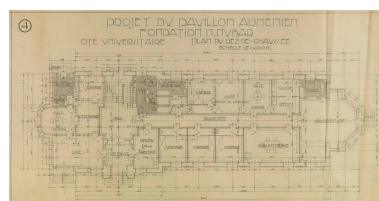
Dessin d'une niche dièdre (façade nord), par L. Nafilyan, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07. IVR11_20107501104NUC4A



Projet d'inscription "Maison arménienne" pour le tympan du porche d'entrée : la calligraphie en forme d'oiseaux reproduit celle des manuscrits enluminés arméniens ; dessin de L. Nafilyan, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07. IVR11_20107501108NUC4A

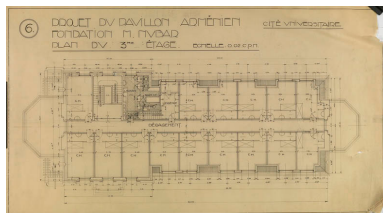


Plan du sous-sol ; L. Nafilyan, architecte, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07. IVR11_20107501110NUC4A

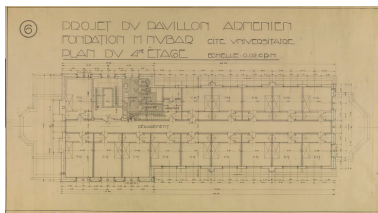


Plan du rez-de-chaussée ; L. Nafilyan, architecte, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07. IVR11_20107501115NUC4A

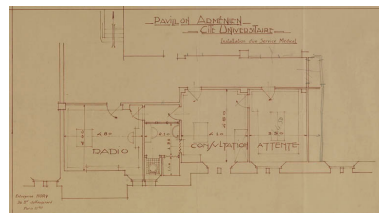
Projet de L. Nafilyan pour la poignée
de la porte d'entrée, s. d. Calque.
Institut français d'architecture,
fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.
IVR11_20107501117NUC4A



Plan du 3e étage ; L. Nafilyan,
architecte, s. d. Calque. Institut
français d'architecture, fonds
Léon Nafilyan, 193 IFA 07.
IVR11_20107501107NUC4A



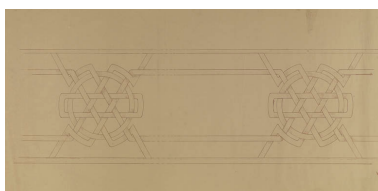
Plan du 4e étage ; L. Nafilyan,
architecte, s. d. Calque. Institut
français d'architecture, fonds
Léon Nafilyan, 193 IFA 07.
IVR11_20107501116NUC4A



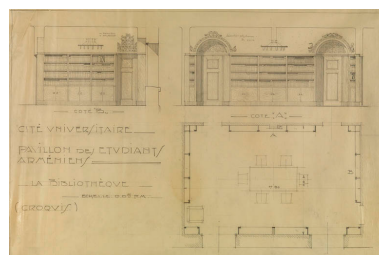
Projet d'installation d'un service
médical dans le sous-sol du pavillon :
plan dressé par l'entreprise Hory,
s.d. (1933). Le dépistage de la
tuberculose est alors introduit par le
Dr Pellissier qui développe le service
médical provisoire installé à la
Fondation Deutsch de la Meurthe.
Plan. Institut français d'architecture,
fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.
IVR11_20107501111NUC4A



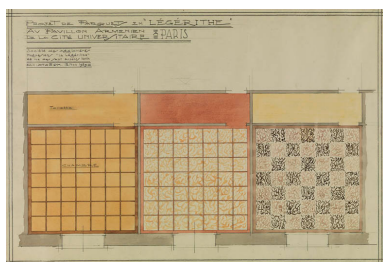
Projet pour le hall d'entrée
comportant un projet d'inscription
à la mémoire du fondateur, par
L. Nafilyan, s. d. Calque. Institut
français d'architecture, fonds
Léon Nafilyan, 193 IFA 07.
IVR11_20107501119NUC4A



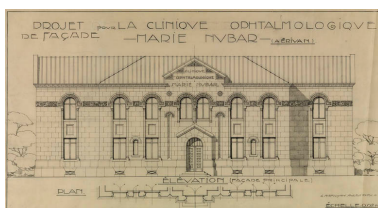
Motif décoratif de la rampe en
feronnerie de l'escalier intérieur,
dessiné par Léon Nafilyan, s. d.
Institut français d'architecture,
fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.
IVR11_20107501101NUC4A



Plan de la bibliothèque et projet
d'aménagement (boiseries, décor
polychrome et luminaire), par L.
Nafilyan, s. d. Calque. Institut
français d'architecture, fonds
Léon Nafilyan, 193 IFA 07.
IVR11_20107501118NUC4A



Projet de parquets en "légérithé" pour
les chambre d'étudiants, proposé
par la Société des Agglomérés
magnésiens "La Légérithé" à
Pantin. Dessin, 13 novembre 1929.
Institut français d'architecture,
fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.
IVR11_20107501096NUC4A



Clinique ophtalmologique Marie
Nubar à Erevan, fondée par Boghos
Nubar : élévation principale, s. d.
Il s'agit du seul édifice construit en
Arménie par Léon Nafilyan. Calque.
Institut français d'architecture,
fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.
IVR11_20107501120NUC4A



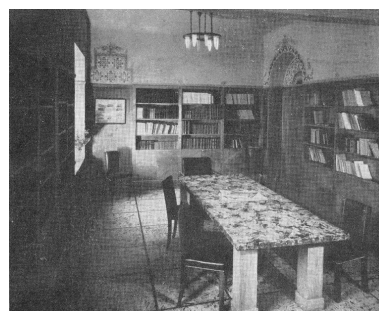
Le chantier de construction en
cours d'achèvement (1930).
IVR11_20107501176NUC4A



Vue d'ensemble du bâtiment, prise du sud-ouest. S. d. (vers 1933).
IVR11_20107501175NUC4A



La façade principale, vers 1940.
Carte postale. Archives nationales, fonds André Honnorat, 50 AP 122.
IVR11_20097501832NUC4A



Vue de la bibliothèque, vers 1935.
IVR11_20107501177NUC4A



Façade principale : vue d'ensemble.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501145NUC4A



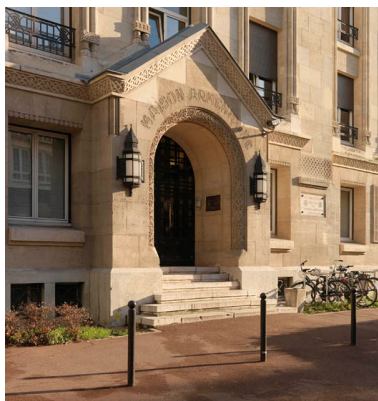
Vue du pignon sud et de la façade est.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107500498NUC4A



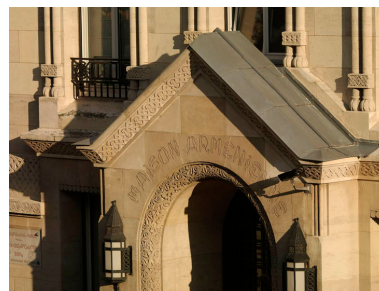
Vue d'ensemble : façade sud et façade latérale est dont le pignon est relié par une galerie couverte à la Maison des Provinces de France.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501164NUC4A



Vue du pignon de la façade ouest.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501136NUC4A



Vue d'ensemble du porche d'entrée.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501142NUC4A

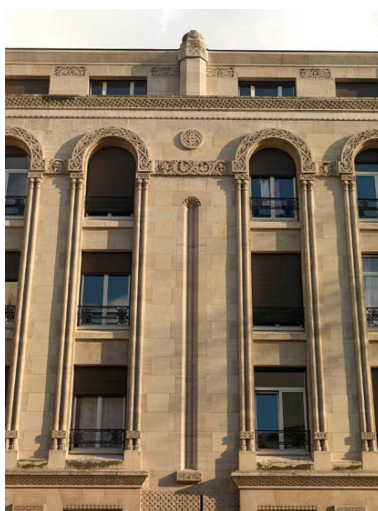


Vue plongeante sur le porche d'entrée. Sur le tympan, inscription "Maison arménienne" en caractères ornithomorphes inspirée des manuscrits arméniens.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501156NUC4A



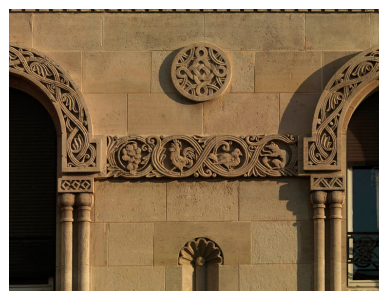
Plaque indiquant, en arménien, le nom de la fondation, à gauche du porche d'entrée ; à droite figure la même inscription en français.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501141NUC4A



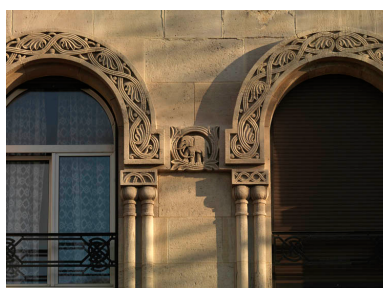
Travées doubles de la façade principale séparées par une niche dièdre. La corniche supérieure présente un décor de vannerie. La frise qui ceinture le bâtiment au 3e étage fait alterner entrelacs, pampres et animaux. Les niches dièdres se terminent par une coquille dans leur extrémité supérieure.

Ce décor a été réalisé par le sculpteur François Mourgues.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501138NUC4A



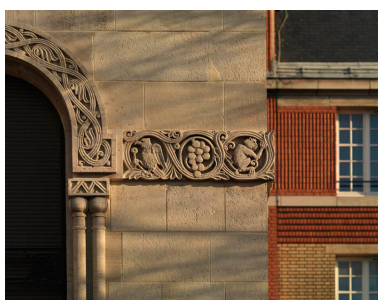
Détail de la frise qui prolonge les arcatures cintrées du 3e étage : grappe de raisin, coq, oiseau et écureuil entourés de rinceaux.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501160NUC4A



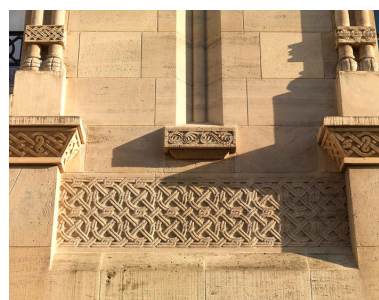
Détail de l'arcature en plein cintre des baies jumelles : entrelacs végétaux et motif animalier (éléphant) reliant les arcatures pour former une frise.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501122NUC4A



Détail de la frise qui ceinture le 3e étage ornée de motifs animalier et végétal : perroquet, grappe de raisin et singe.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501151NUC4A



Allège de la niche dièdre ornée d'un motif de vannerie façade principale). Les allèges des niches et des travées de fenêtre séparent le premier niveau des niveaux supérieurs.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501139NUC4A



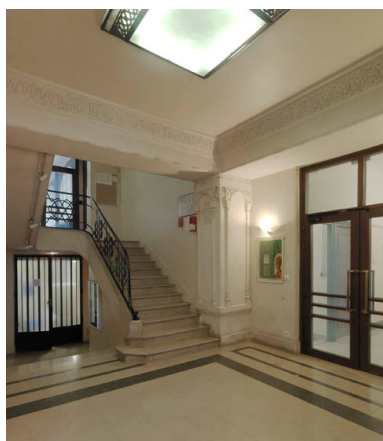
Détail du motif de vannerie de la corniche supérieure et du décor d'entrelacs placé entre les travées doubles du 4e étage.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501155NUC4A



Rainure entourée d'une frise à motif de vannerie, séparant les travées doubles à baies rectangulaires du rez-de-chaussée.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501154NUC4A



Vue d'ensemble du hall d'entrée ; sur le mur latéral, buste en bronze du fondateur Boghos Nubar.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501014NUC4A



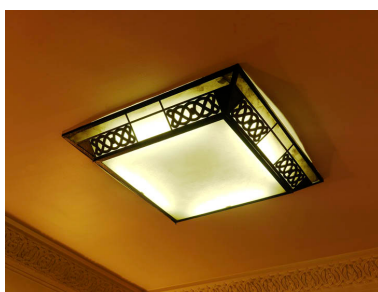
Vue du hall d'entrée, avec le départ de l'escalier intérieur.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501013NUC4A



Buste en bronze du fondateur Boghos Nubar, placé au centre d'un panneau décoré d'entrelacs, sur le mur latéral du hall d'entrée (h = 44 cm ; l = 27 cm).
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501015NUC4A



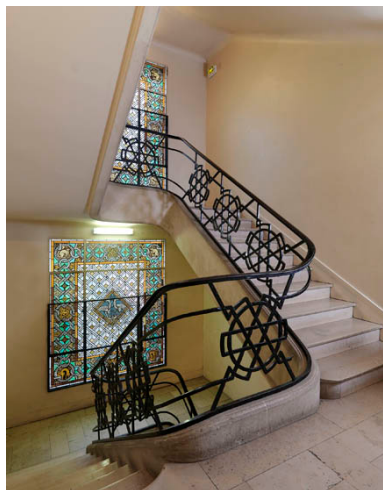
Hall d'entrée : détail du décor d'un des piliers d'angle supportant la structure.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501016NUC4A



Vue du plafonnier Art déco éclairant le hall d'entrée.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501034NUC4A



Hall d'entrée et cage d'escalier :
détail du décor d'une arcature
aveugle de l'un des piliers d'angle
(perroquet et griffon ailé).
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501017NUC4A



Vue de l'escalier, prise entre les
deuxième et troisième étages.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501036NUC4A



Détail du motif décoratif
de la rampe d'escalier.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501018NUC4A

Vue de la galerie couverte qui
relie la Fondation Marie Nubar
à la Maison des Provinces de
France. Elle est éclairée de chaque
côté par quatre baies cintrées.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501019NUC4A



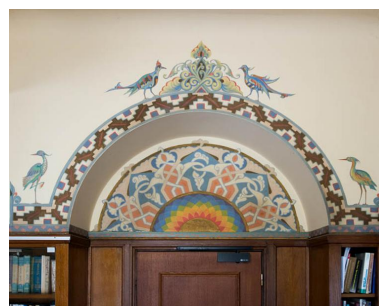
Vue d'une applique en forme de
tourselle située dans la cage d'escalier.
A chaque étage, deux appliques de
ce type sont placées en vis-à-vis
sur les murs latéraux. Il en existe 8.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501035NUC4A



Vue d'ensemble de la bibliothèque.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501022NUC4A



Vue de la bibliothèque. La porte est
surmontée d'un décor inspiré des
tables canoniques des manuscrits
médiévaux arméniens, oeuvre du
peintre Raphaël Chichmanian.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501023NUC4A



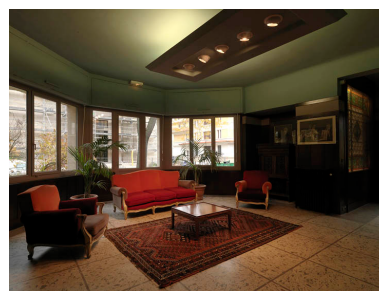
Bibliothèque : dessus-de-porte,
fresque inspirée des tables canoniques
des manuscrits médiévaux arméniens,
par Raphaël Chichmanian.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20177500912NUC4A



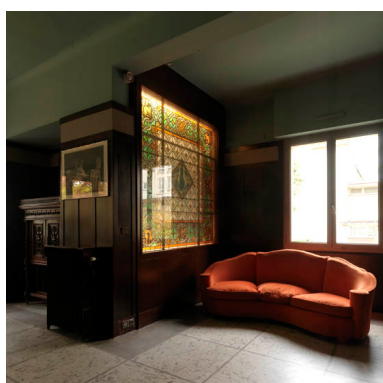
Bibliothèque : dessus-de-porte, fresque à motif d'entrelacs végétaux et d'oiseaux (oiseaux affrontés, hérons), par Raphaël Chichmanian.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501025NUC4A



Bibliothèque : vue d'une des six chaises au dossier orné d'un motif de fruits. Sur le dos, un cartel en cuivre porte la mention : "Courtesy of the Parish Fashion Institute". L'assise, refaite en 2010, est garnie de kilim.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501026NUC4A



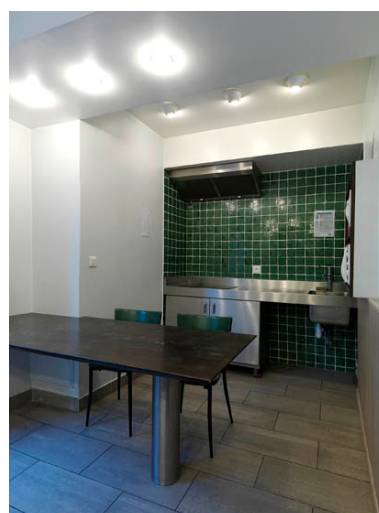
Vue d'ensemble du salon situé dans la partie sud du rez-de-chaussée prolongée par une abside basse.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501029NUC4A



Vue de la partie ouest du salon.
La cloison latérale est ornée d'une verrière qui se trouvait à l'origine dans le hall, à l'emplacement de la porte donnant sur la galerie de liaison avec la Maison des Provinces de France.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501030NUC4A



Vue du couloir central desservant les chambres du premier étage.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501038NUC4A



Vue de la cuisine située au premier étage.
Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501037NUC4A



Une chambre (côté est du bâtiment, face à la Maison des Provinces de France), vue en direction du couloir central.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501021NUC4A

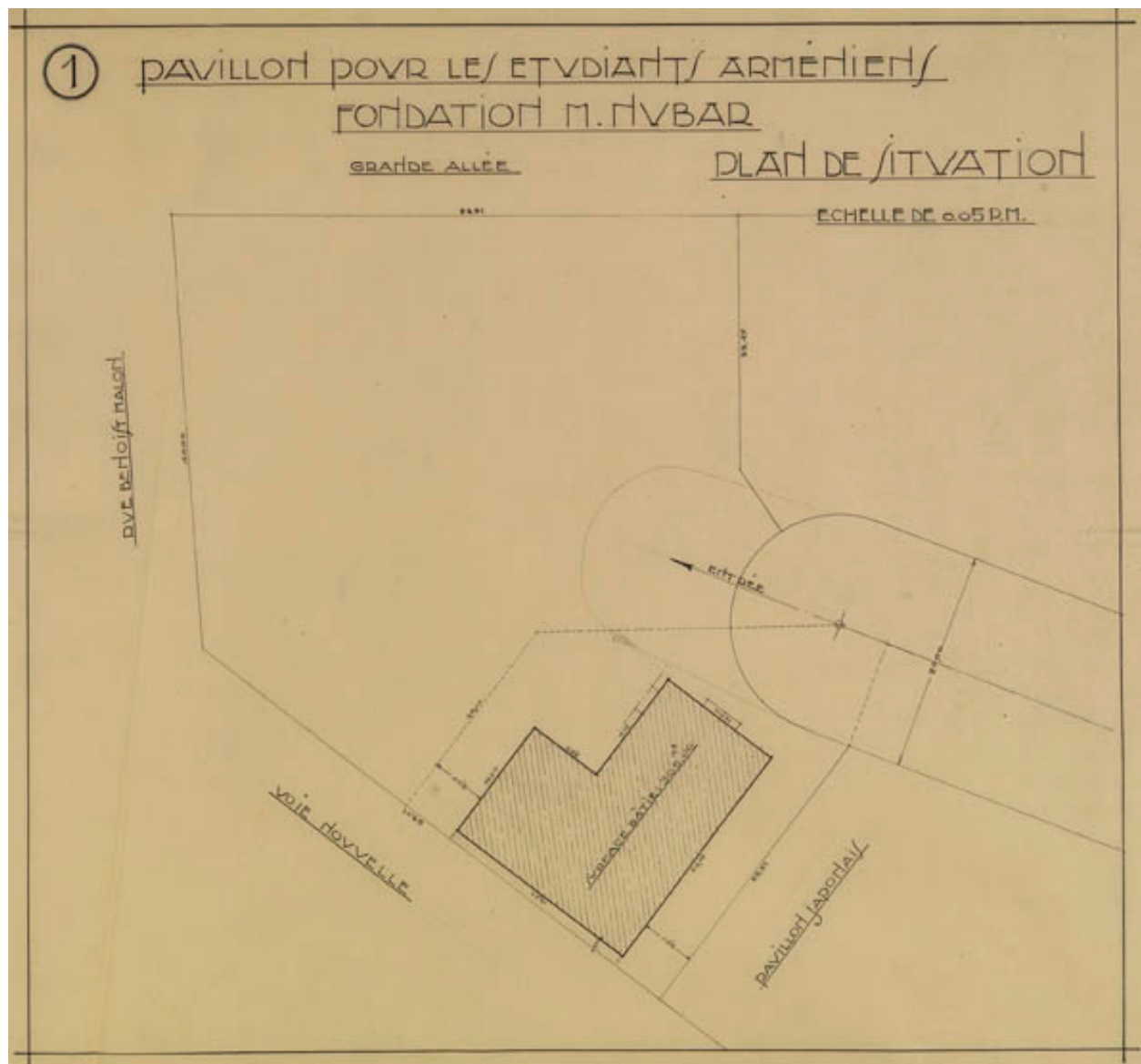


Vue d'une chambre d'étudiants (côté est du bâtiment, face à la Maison des Provinces de France). Les chambres mesurent de 9 à 16 m².

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20107501020NUC4A

Auteur(s) du dossier : Brigitte Blanc

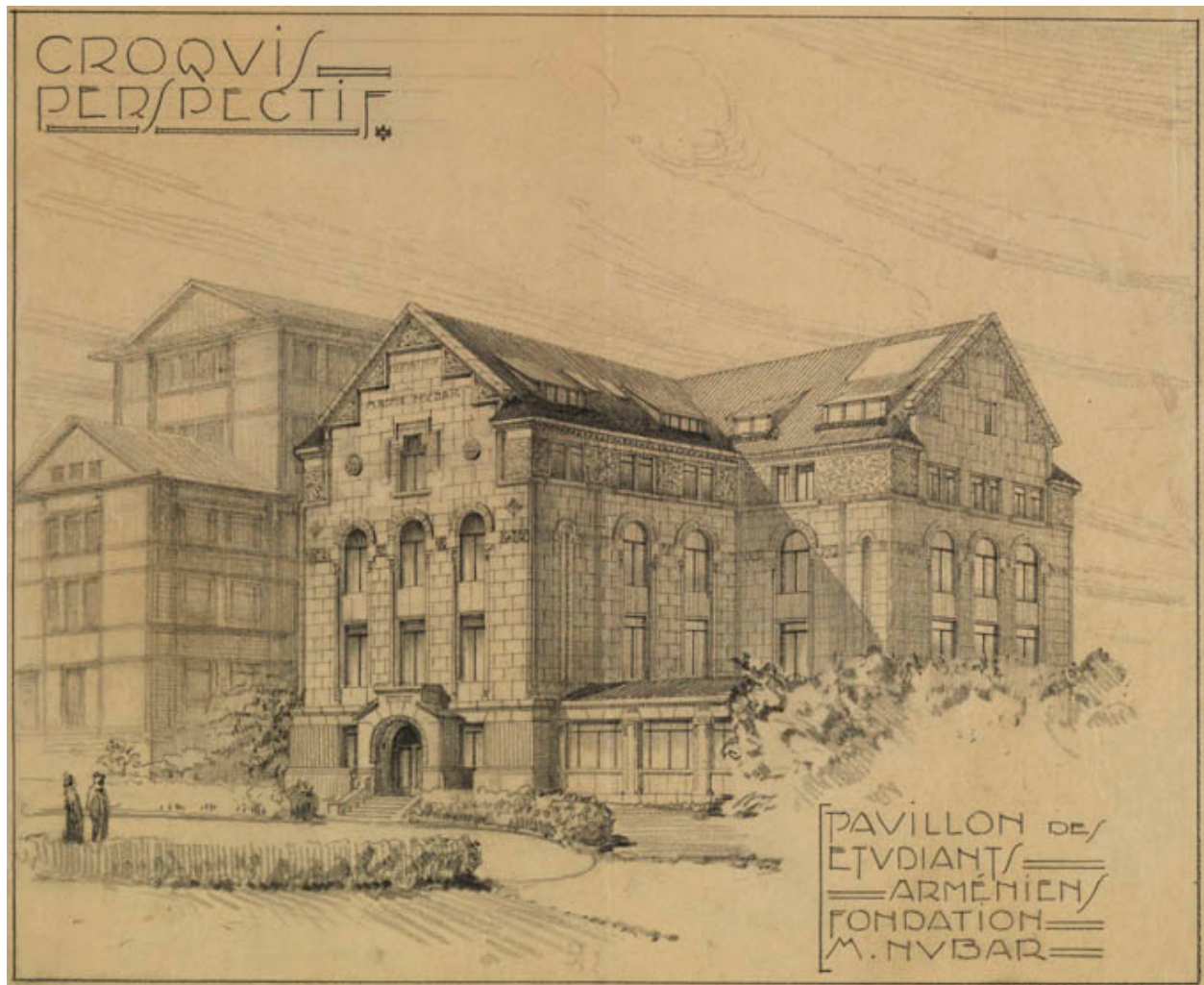
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Plan de situation : il s'agit de la première concession obtenue par la fondation, à côté de la Maison du Japon. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501113NUC4A

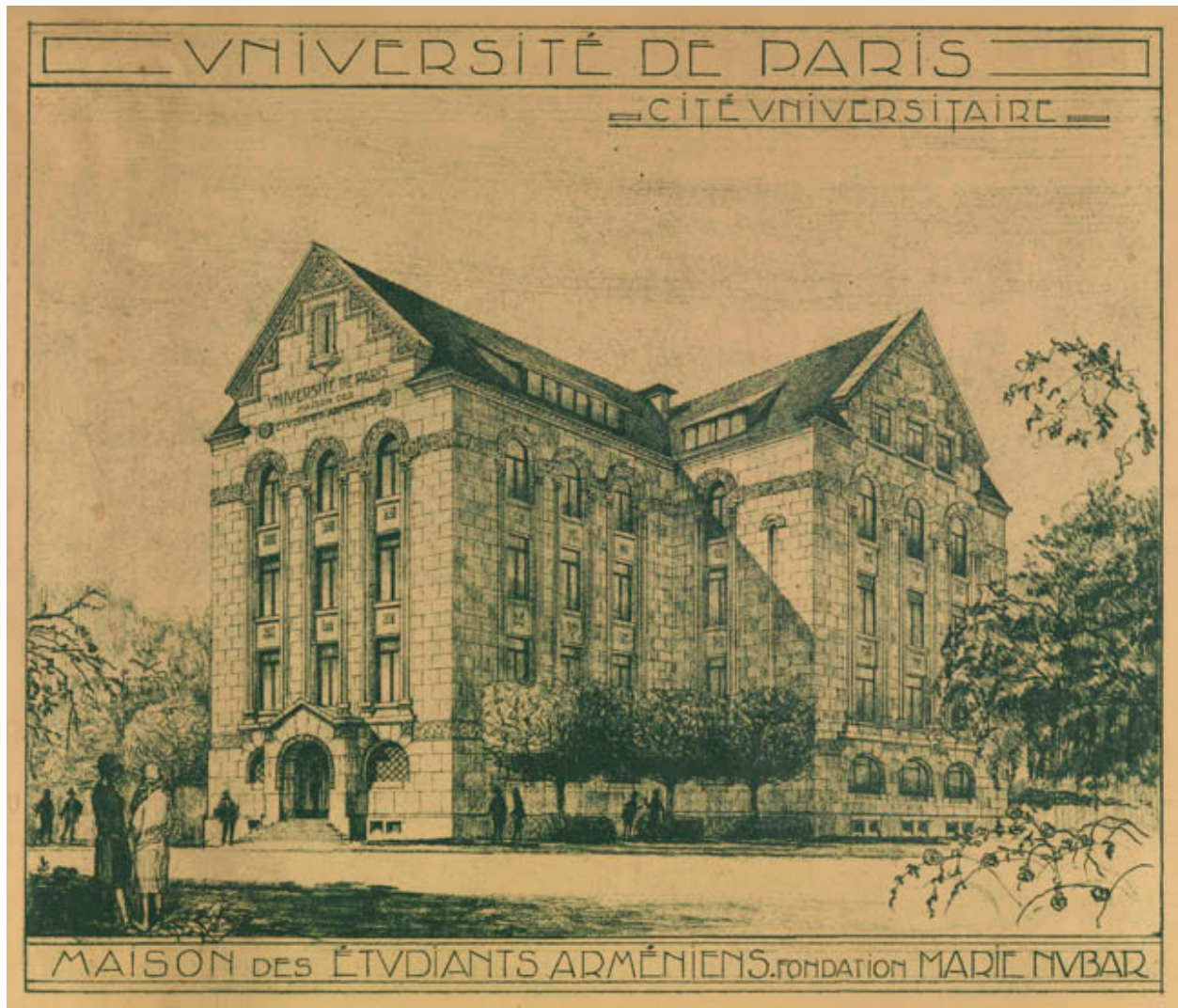
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Croquis perspectif. Le bâtiment, sur plan en équerre, jouxte la Fondation japonaise, selon l'emplacement initialement prévu. S.d. [1928]. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501112NUC4A

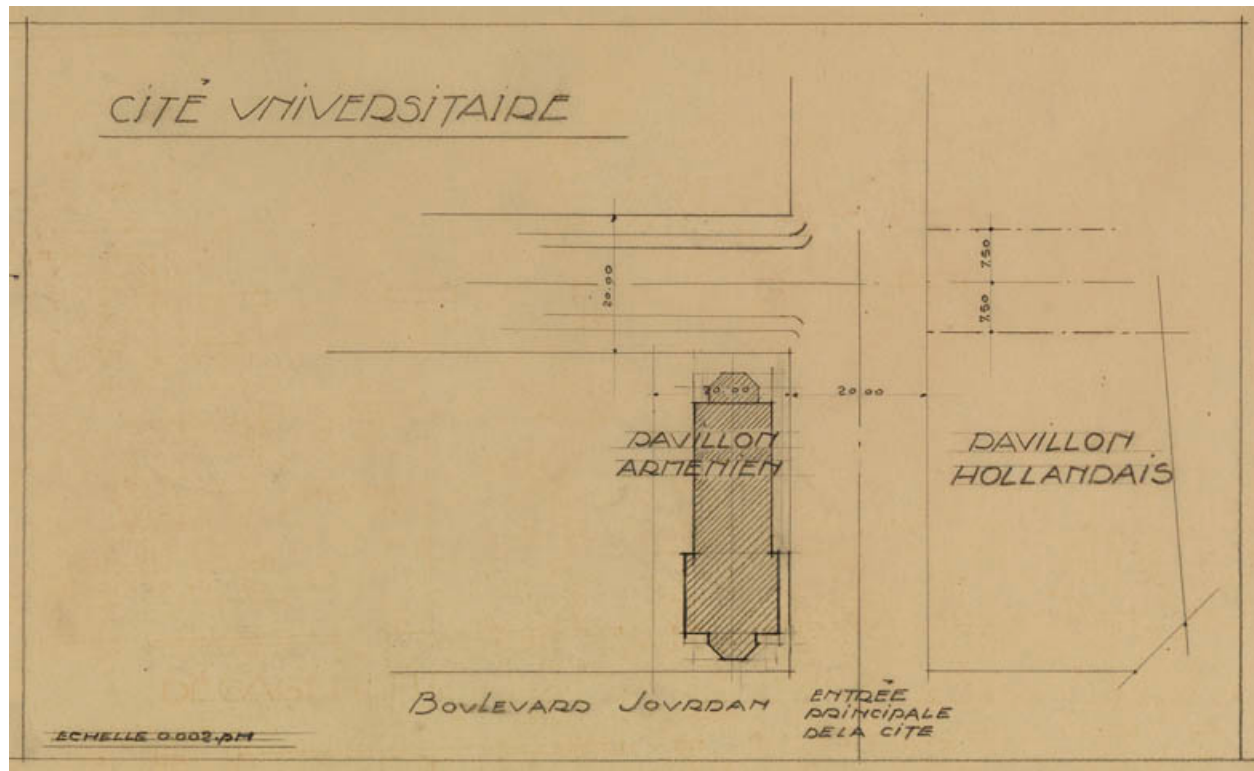
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Variante de l'avant-projet dessiné par L. Nafilyan. Le bâtiment (voisin de la Maison du Jaon) est en forme d'équerre.
S.d. Dessin. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501095NUC4A

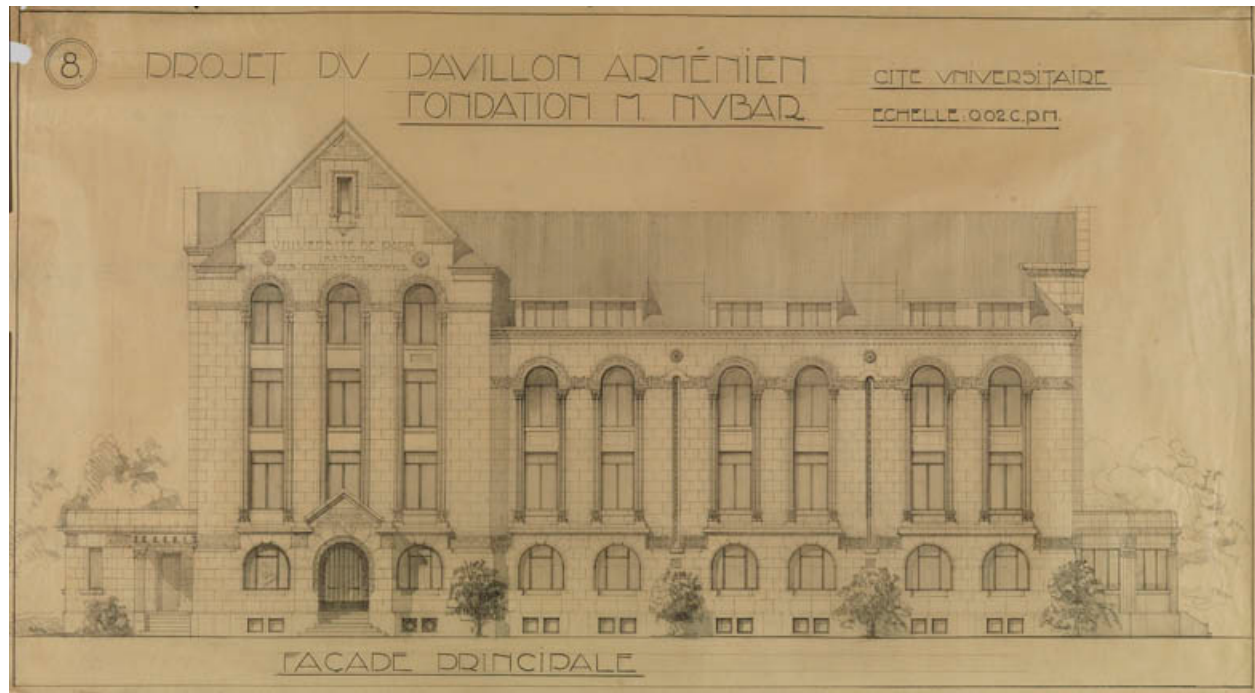
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan de situation du bâtiment, à côté du terrain de la Fondation néerlandaise. S.d. [1928]. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501103NUC4A

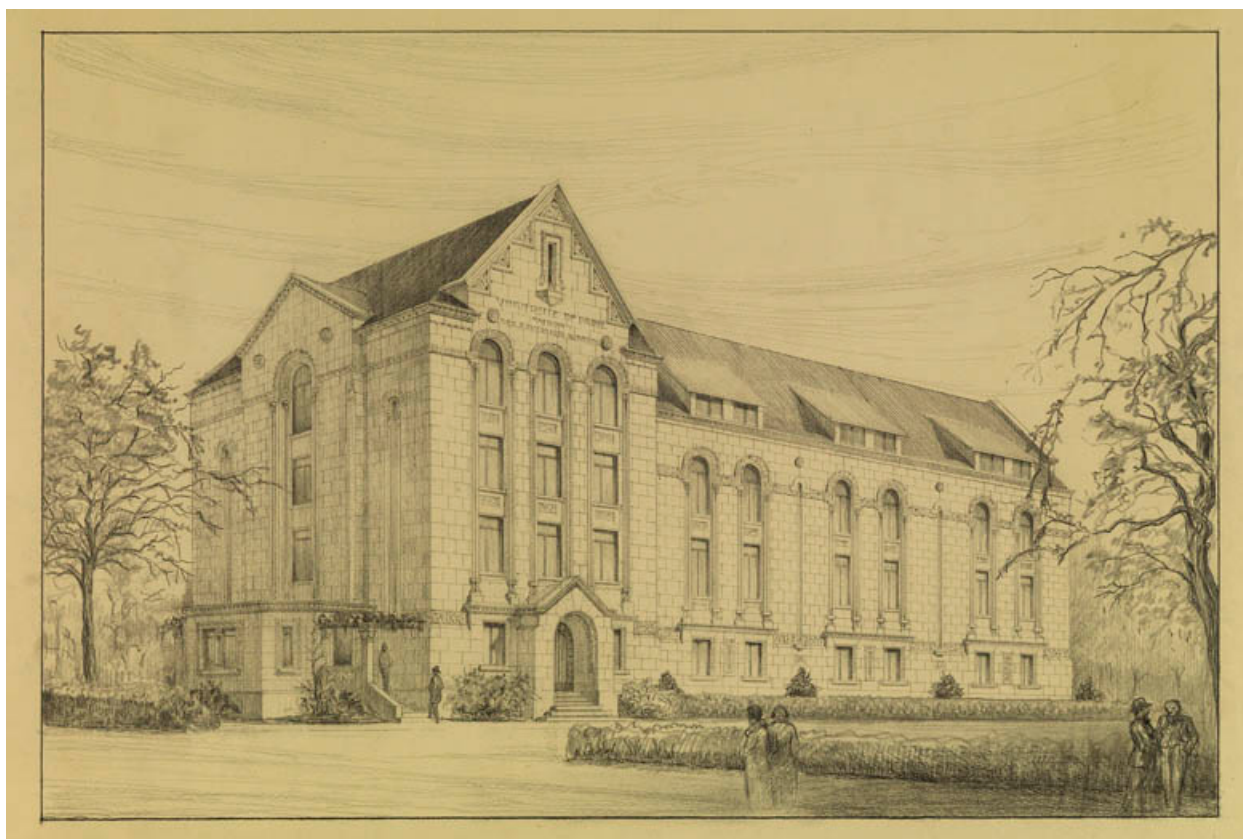
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Projet d'élévation : façade principale (ouest). Il s'agit d'une des nombreuses variantes proposées par l'architecte : le bâtiment ne possède pas d'étage d'attique et les baies du rez-de-chaussée sont de forme cintrée. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501100NUC4A

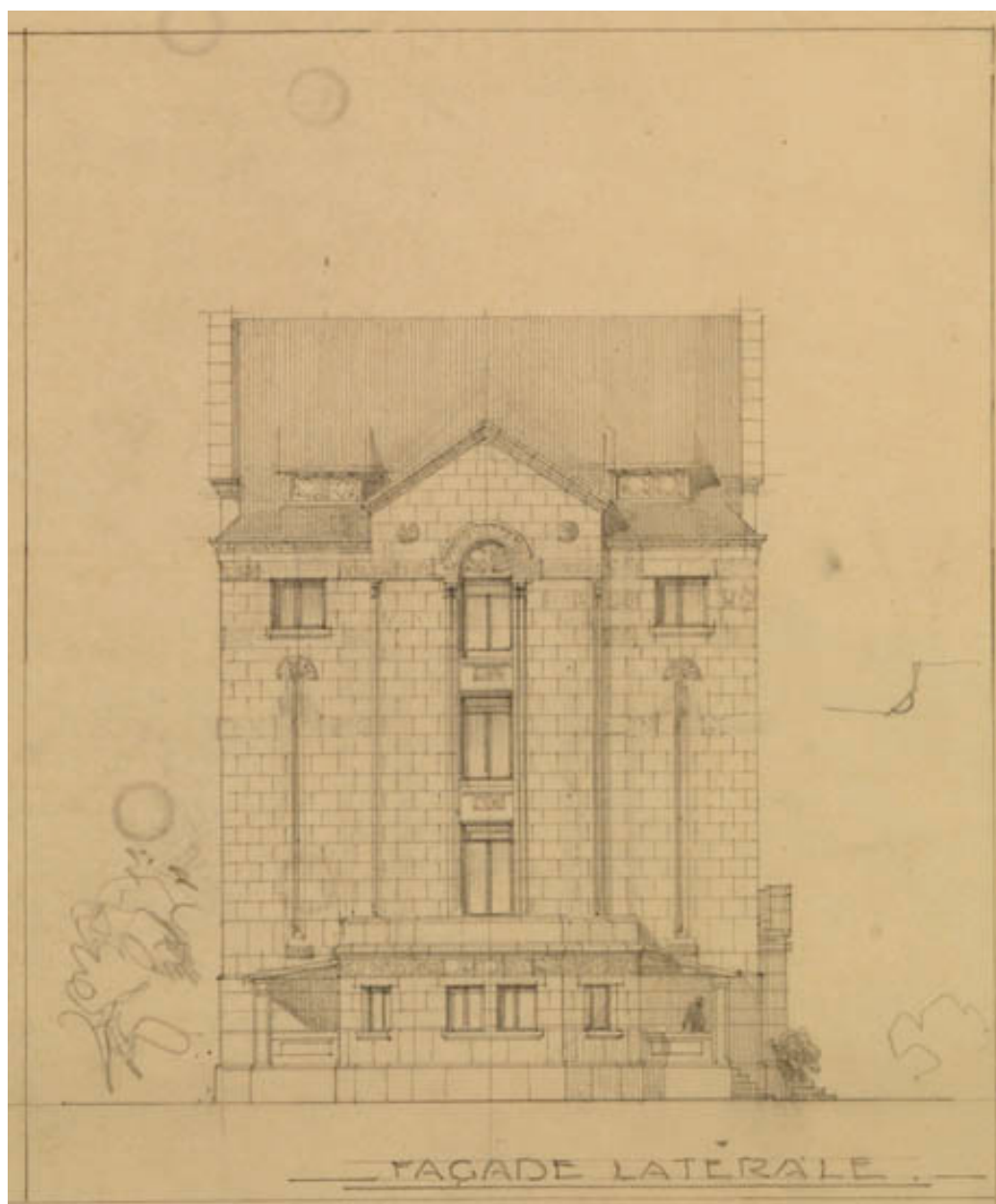
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Dessin perspectif. Le bâtiment ne comporte que deux étages carrés (et un étage de comble). S. d. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501098NUC4A

(c) Cité internationale universitaire de Paris ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Façade latérale (sans étage d'attique) ; L. Nafilyan architecte, s.d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501105NUC4A

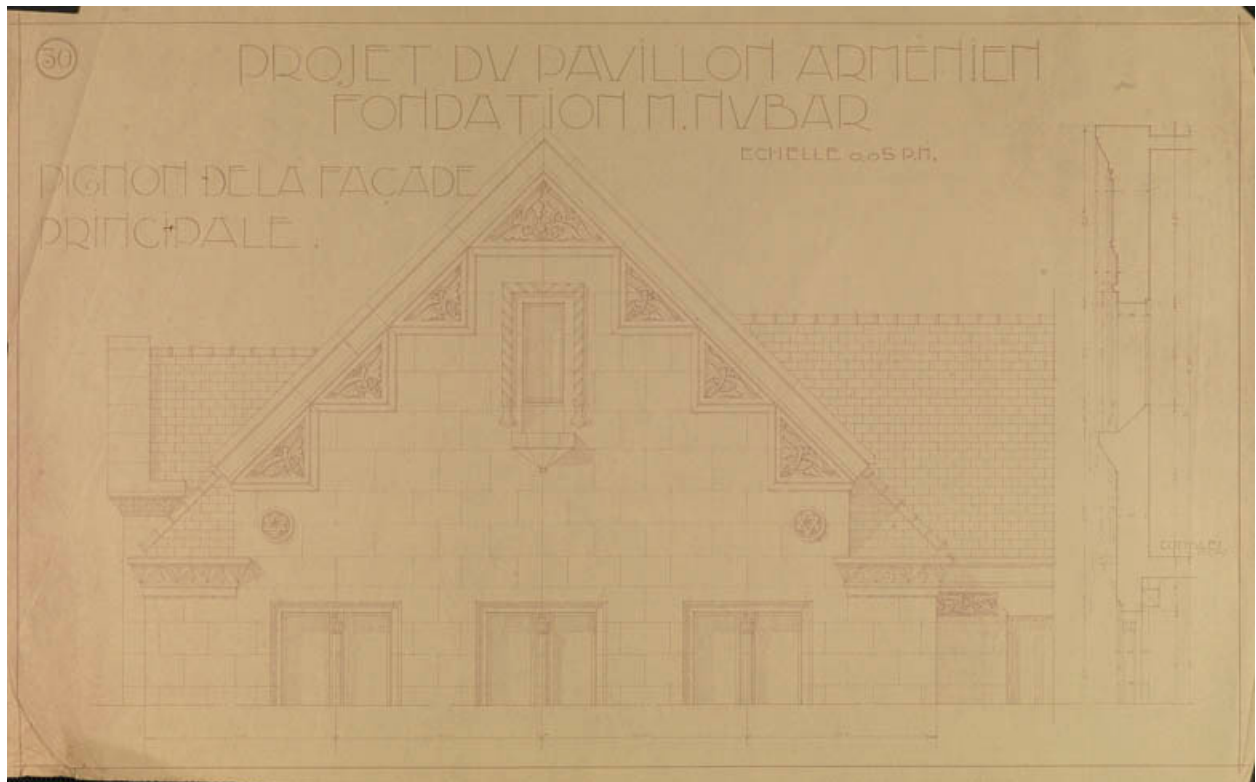
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Croquis perspectif, signé Léon Nafilyan. Il s'agit presque du projet définitif (l'escalier qui donne accès à l'"abside" basse n'existe pas dans le bâtiment tel qu'il a été construit. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501097NUC4A

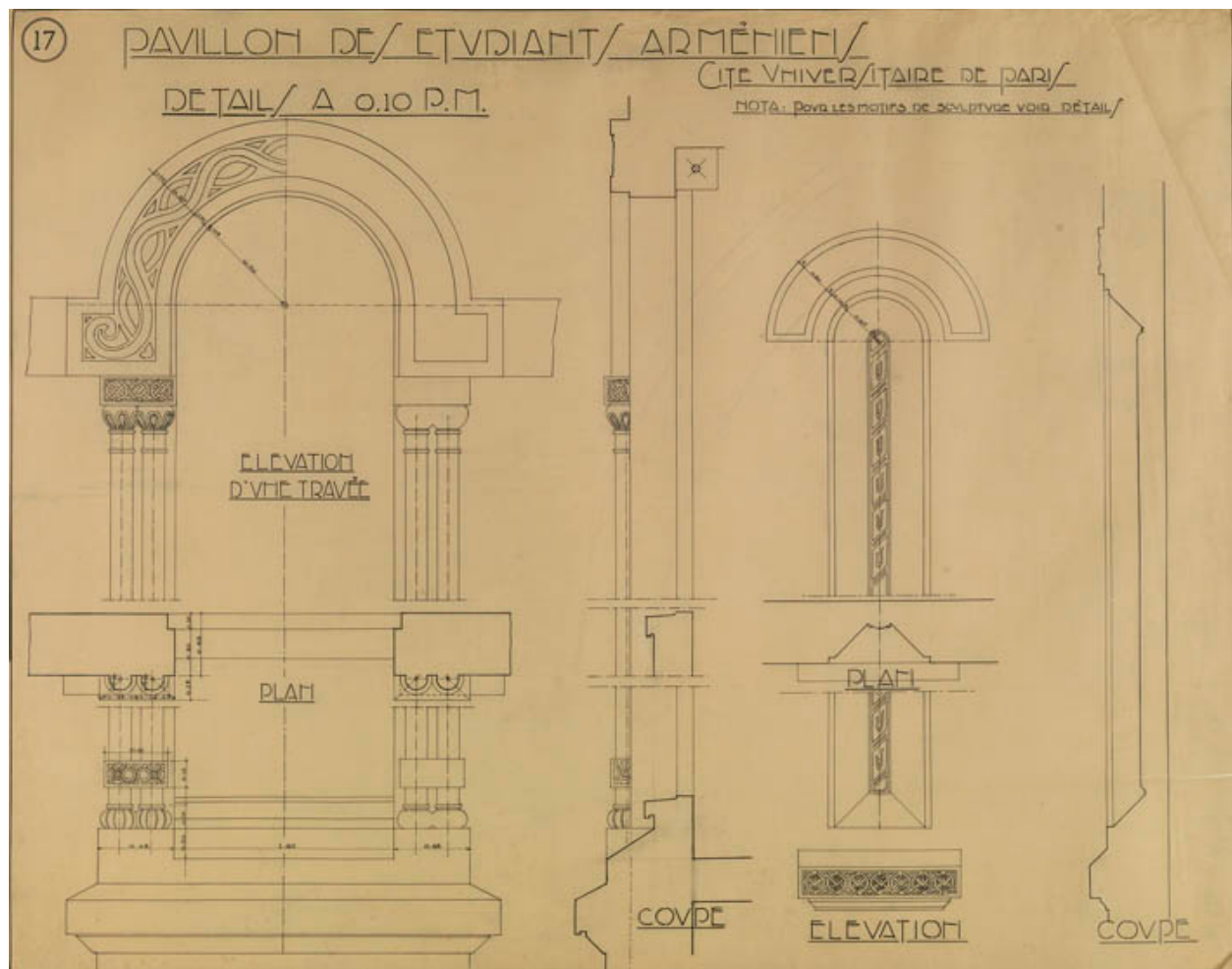
(c) Cité internationale universitaire de Paris ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Détail du pignon de la façade principale, par L. Nafilyan. S. d. Dessin. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501102NUC4A

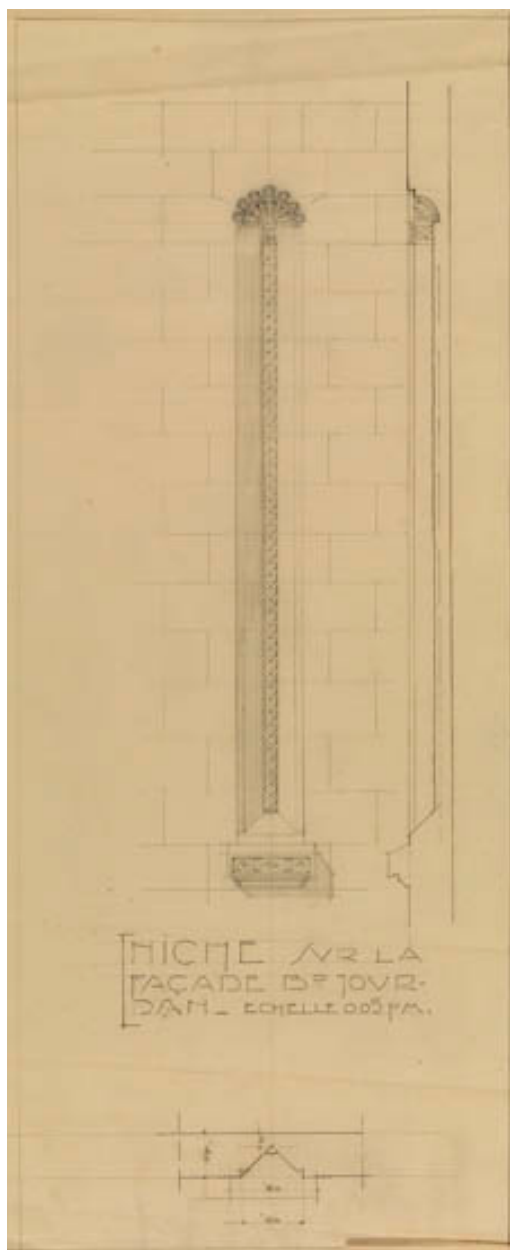
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Détails d'une travée et d'une niche dièdre : élévation et plan, par L. Nafilyan, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501106NUC4A

(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Dessin d'une niche dièdre (façade nord), par L. Nafilyan, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501104NUC4A

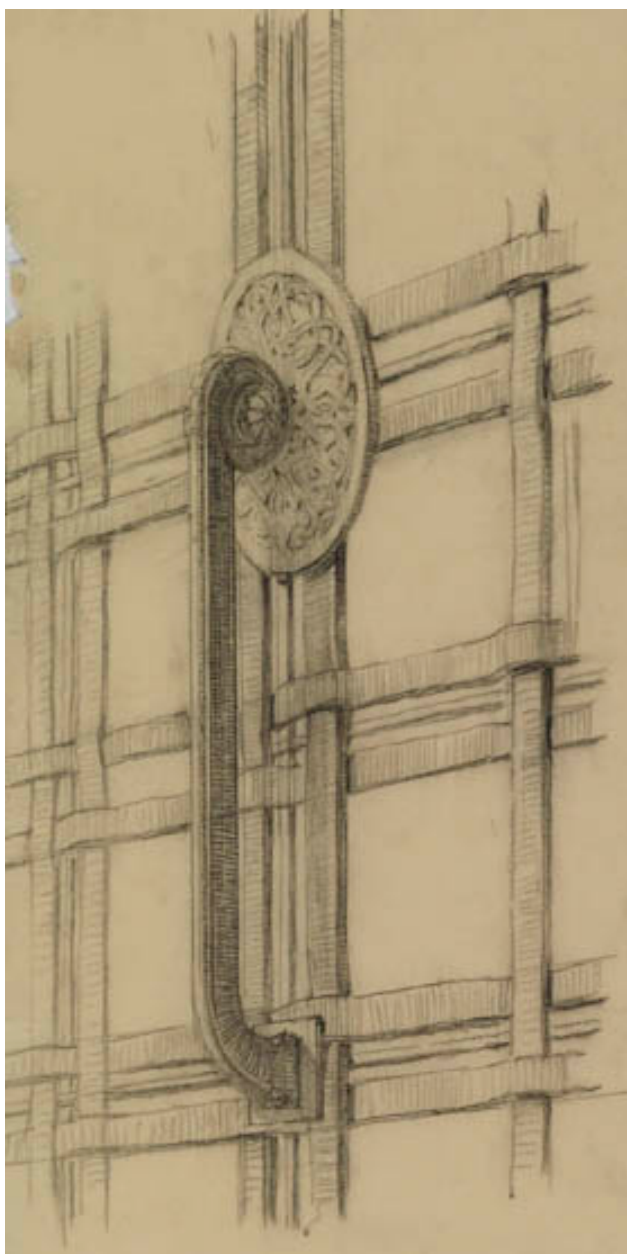
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Projet d'inscription "Maison arménienne" pour le tympan du porche d'entrée : la calligraphie en forme d'oiseaux reproduit celle des manuscrits enluminés arméniens ; dessin de L. Nafilyan, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501108NUC4A

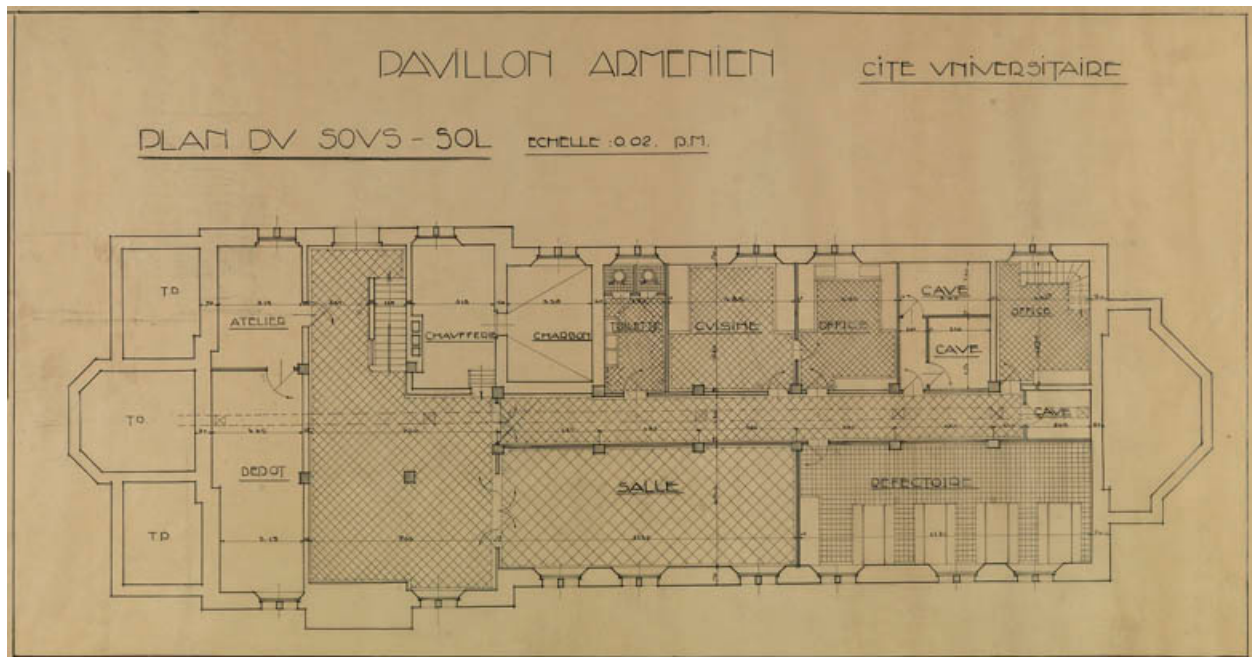
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Projet de L. Nafilyan pour la poignée de la porte d'entrée, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501117NUC4A

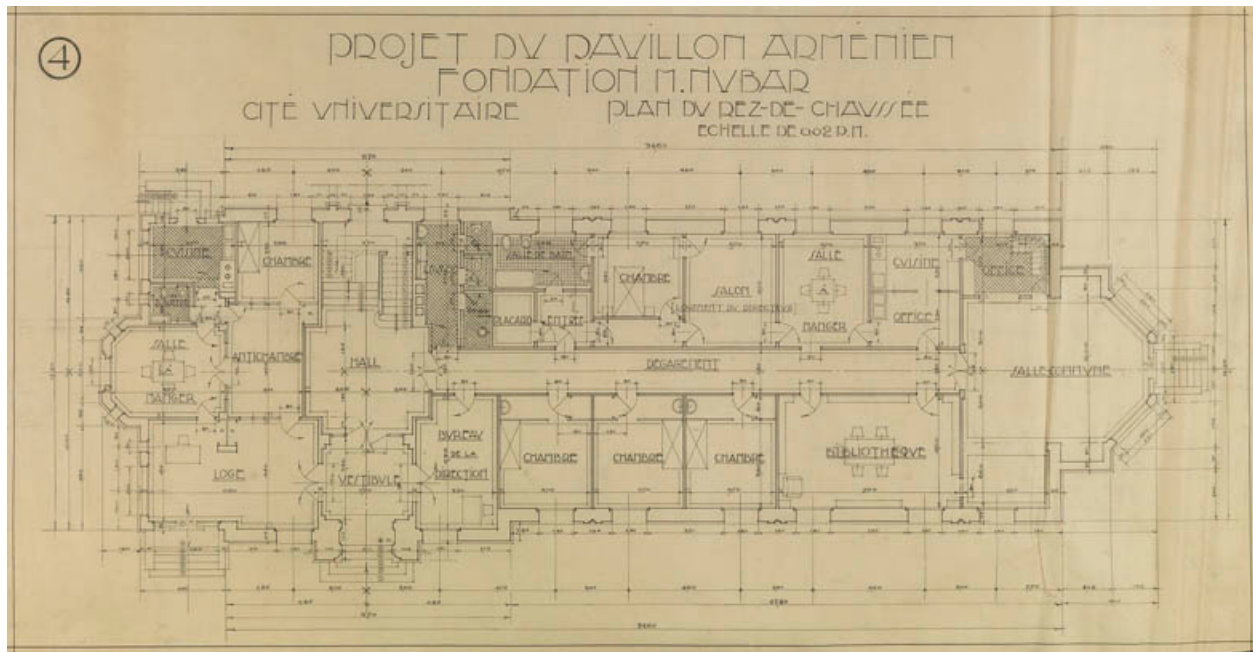
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Philippe Ayrault (reproduction), Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan du sous-sol ; L. Nafilyan, architecte, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501110NUC4A

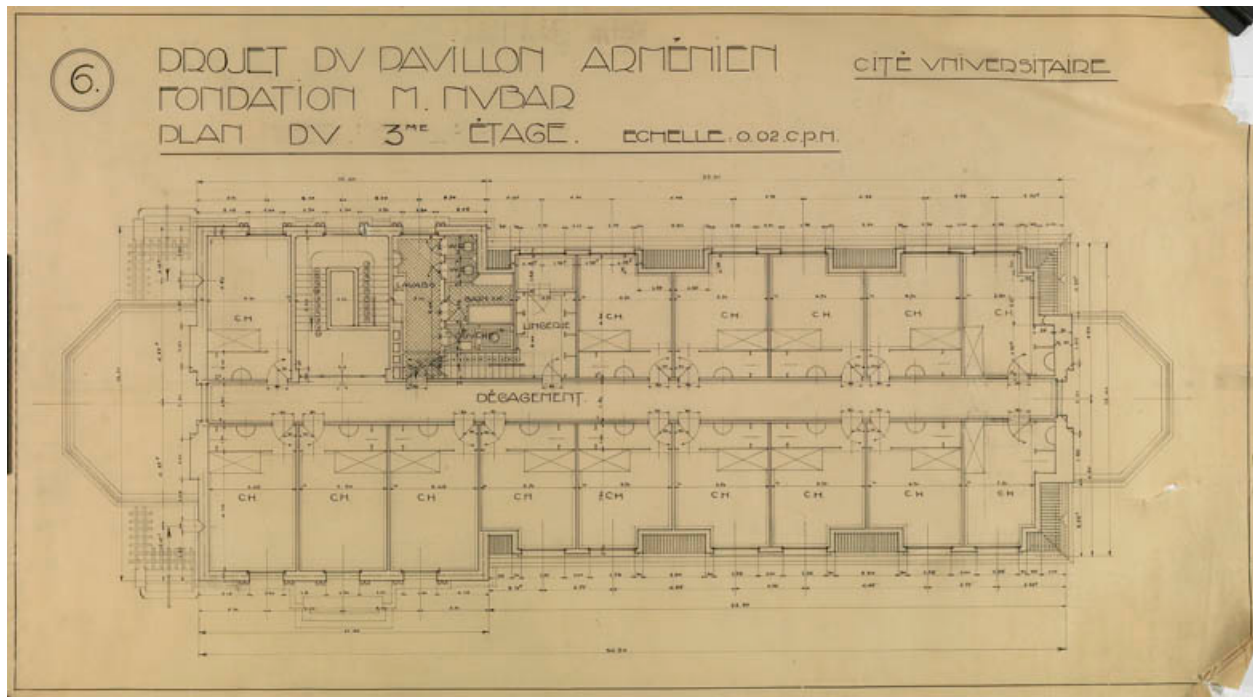
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan du rez-de-chaussée ; L. Nafilyan, architecte, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501115NUC4A

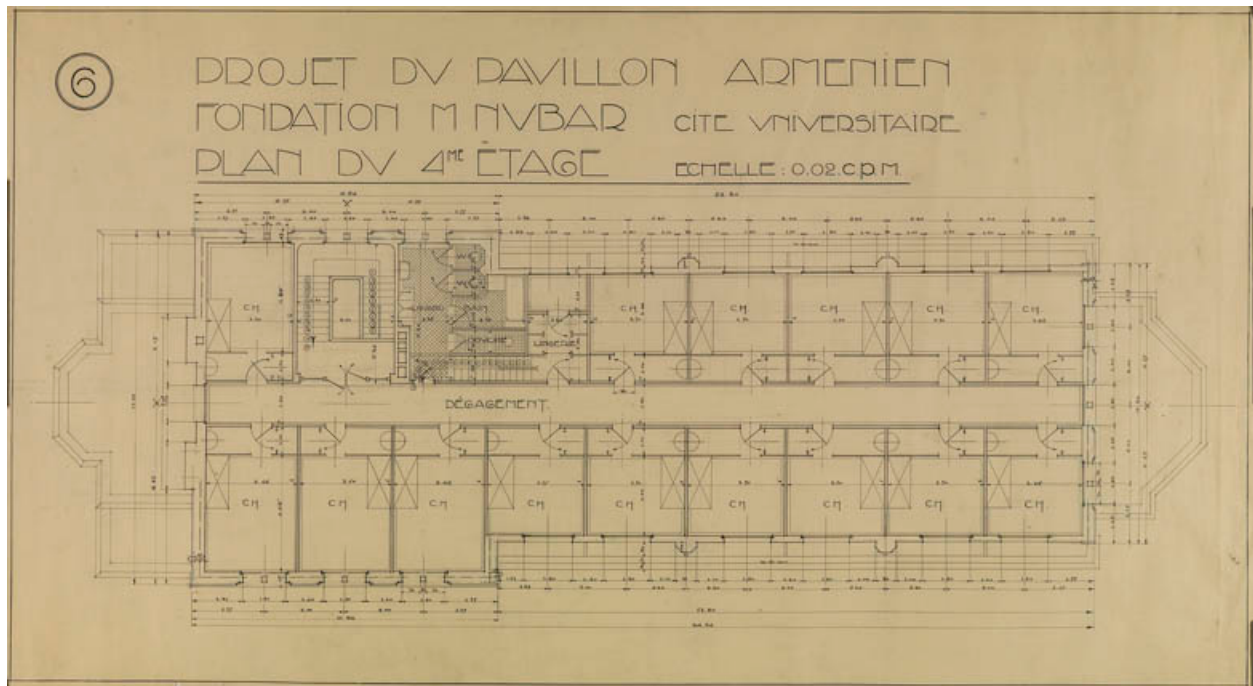
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan du 3e étage ; L. Nafilyan, architecte, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501107NUC4A

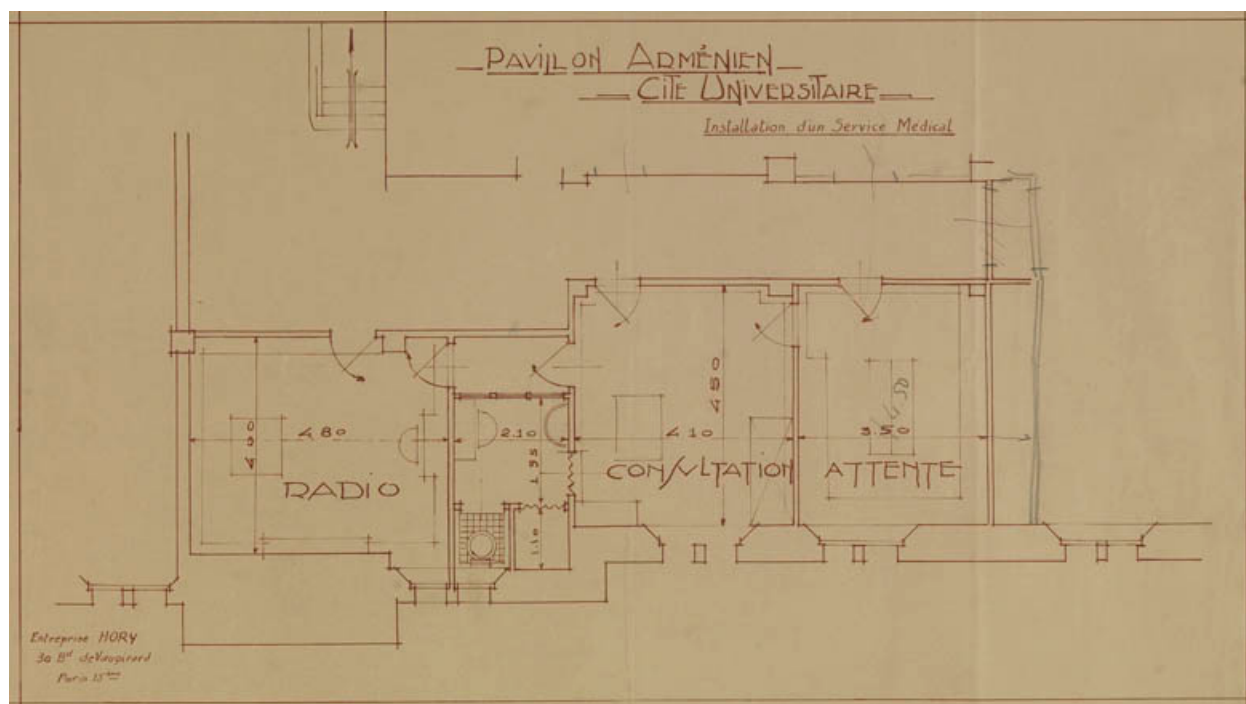
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan du 4e étage ; L. Nafilyan, architecte, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501116NUC4A

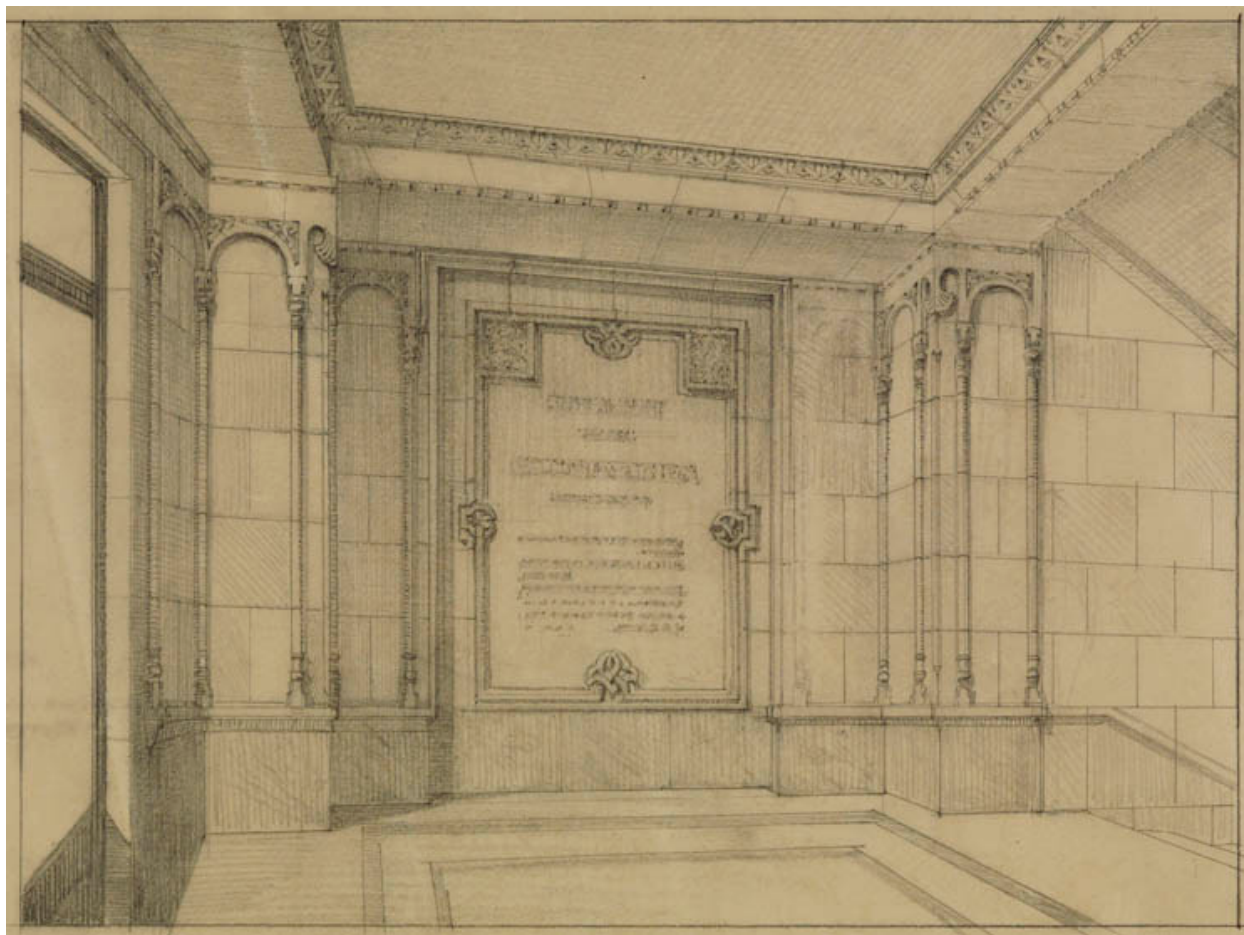
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Projet d'installation d'un service médical dans le sous-sol du pavillon : plan dressé par l'entreprise Hory, s.d. (1933). Le dépistage de la tuberculose est alors introduit par le Dr Pellissier qui développe le service médical provisoire installé à la Fondation Deutsch de la Meurthe. Plan. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501111NUC4A

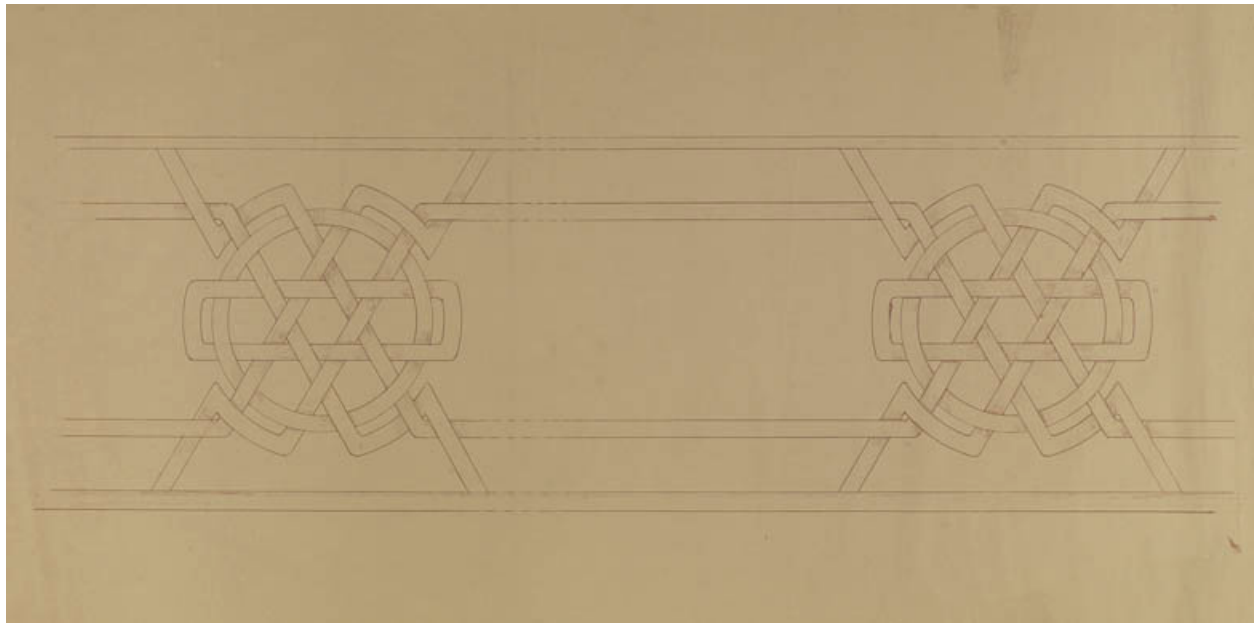
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Projet pour le hall d'entrée comportant un projet d'inscription à la mémoire du fondateur, par L. Nafilyan, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501119NUC4A

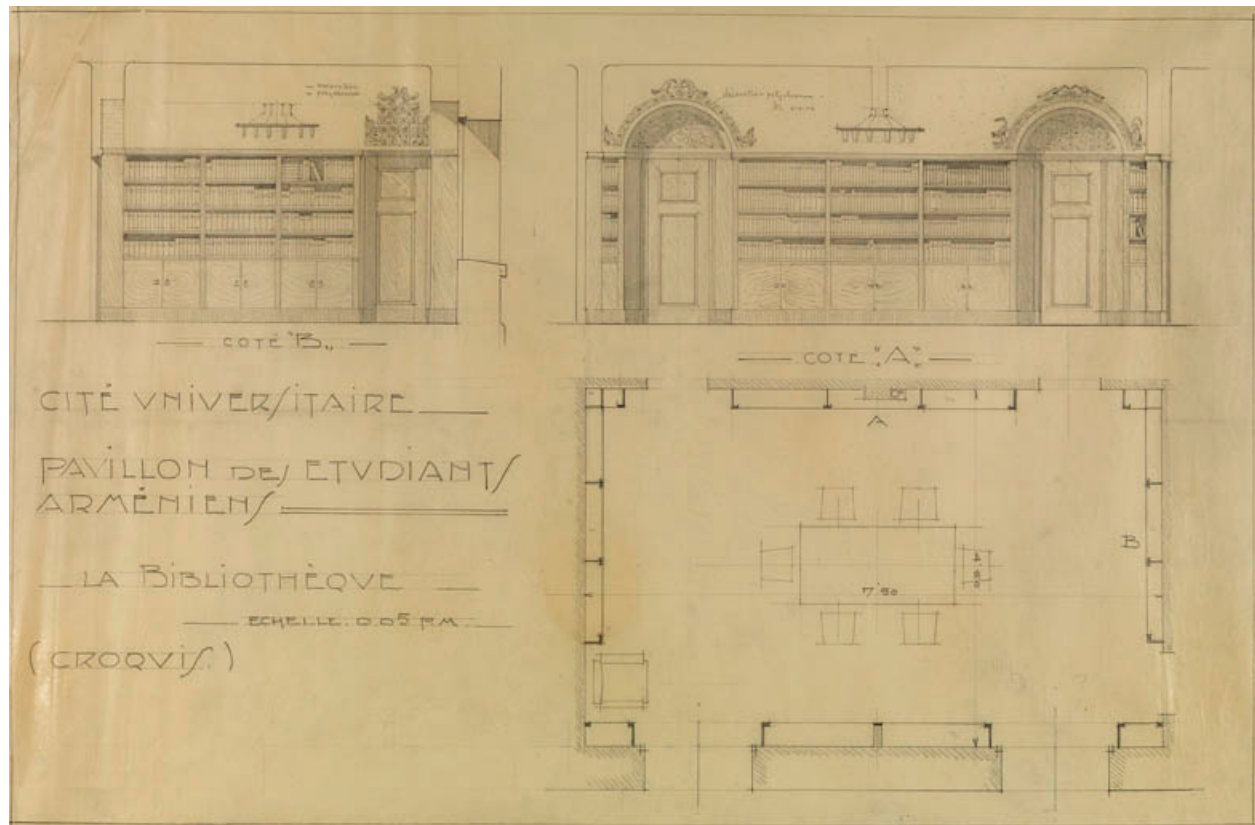
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Philippe Ayrault (reproduction), Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Motif décoratif de la rampe en ferronnerie de l'escalier intérieur, dessiné par Léon Nafilyan, s. d. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501101NUC4A

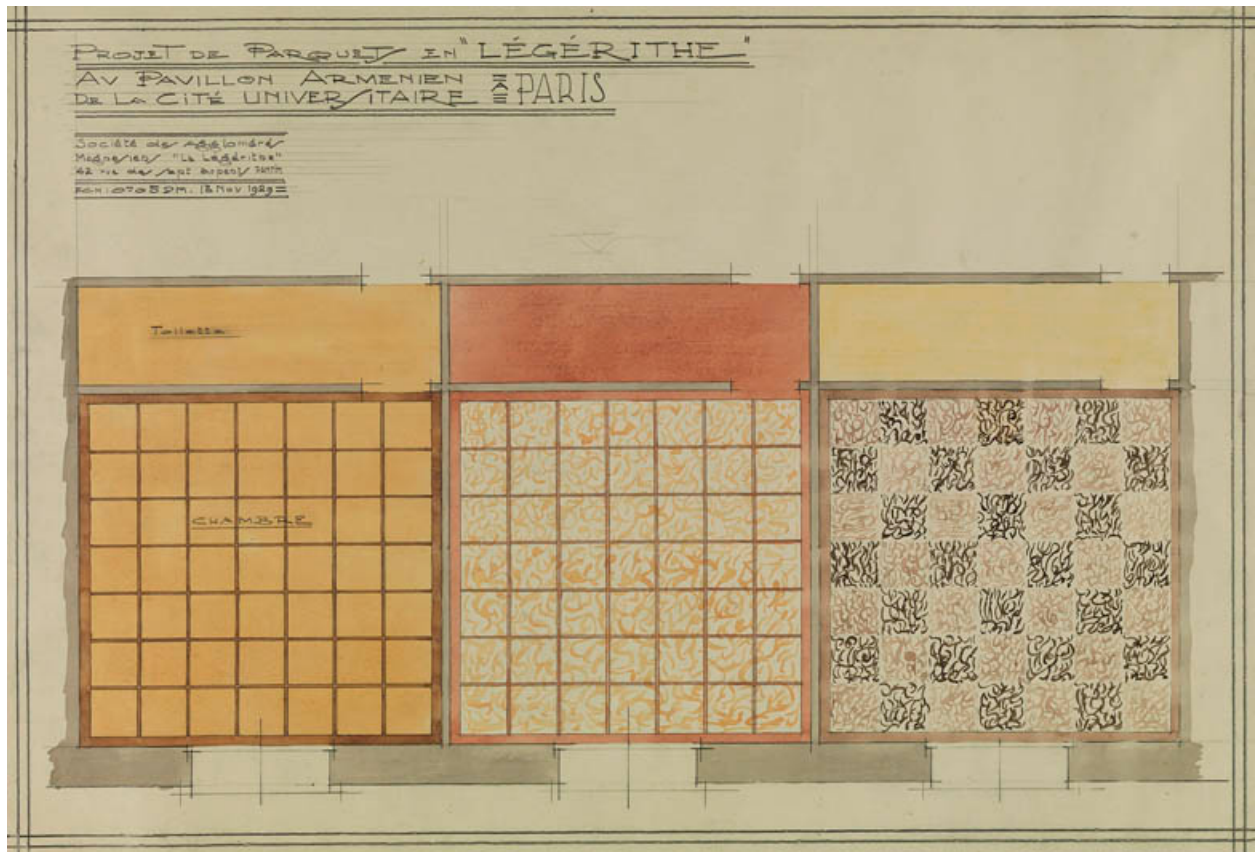
(c) Cité internationale universitaire de Paris ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Plan de la bibliothèque et projet d'aménagement (boiseries, décor polychrome et lumineaire), par L. Nafilyan, s. d. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501118NUC4A

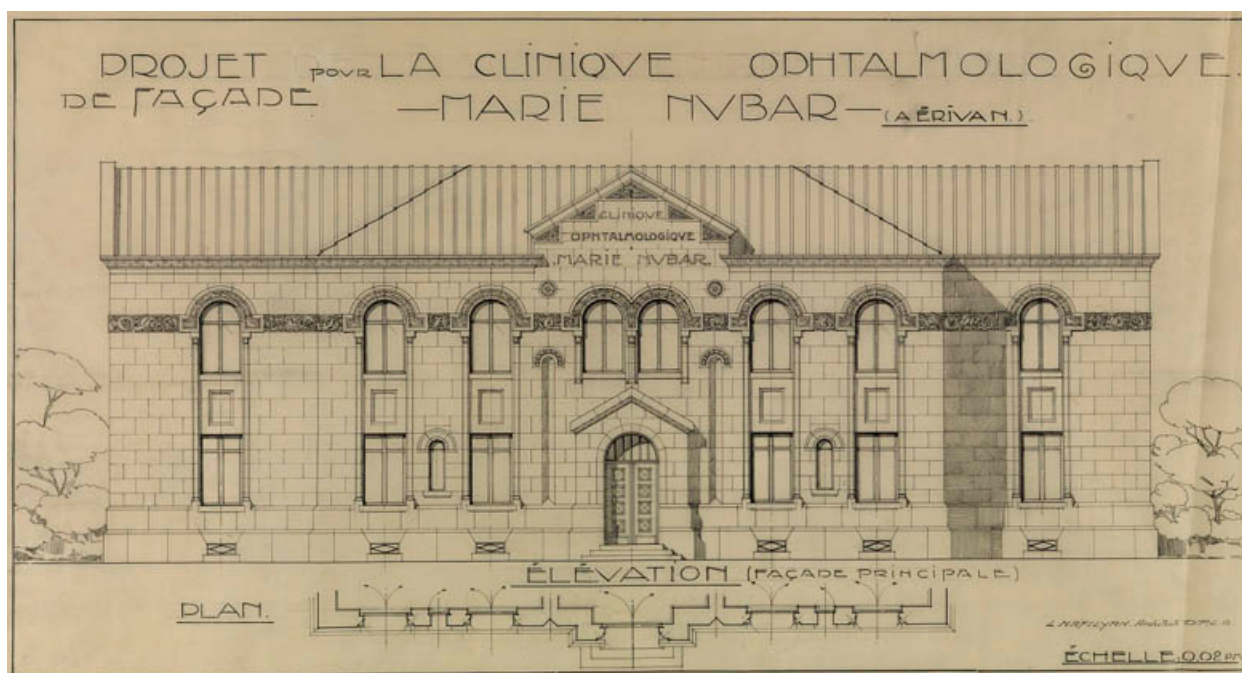
(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Philippe Ayrault (reproduction), Région Île-de-France communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Projet de parquets en "légérithé" pour les chambre d'étudiants, proposé par la Société des Agglomérés magnésiens "La Légérithé" à Pantin. Dessin, 13 novembre 1929. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501096NUC4A

(c) Cité internationale universitaire de Paris ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Clinique ophtalmologique Marie Nubar à Erevan, fondée par Boghos Nubar : élévation principale, s. d. Il s'agit du seul édifice construit en Arménie par Léon Nafilyan. Calque. Institut français d'architecture, fonds Léon Nafilyan, 193 IFA 07.

IVR11_20107501120NUC4A

(c) Cité de l'architecture et du patrimoine ; (c) Philippe Ayrault (reproduction), Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Le chantier de construction en cours d'achèvement (1930).

IVR11_20107501176NUC4A

(c) Philippe Ayrault (reproduction), Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue d'ensemble du bâtiment, prise du sud-ouest. S. d. (vers 1933).

IVR11_20107501175NUC4A
(c) Philippe Ayrault (reproduction), Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



La façade principale, vers 1940. Carte postale. Archives nationales, fonds André Honnorat, 50 AP 122.

IVR11_20097501832NUC4A

(c) Archives nationales ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue de la bibliothèque, vers 1935.

IVR11_20107501177NUC4A

(c) Philippe Ayrault (reproduction), Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Façade principale : vue d'ensemble.

IVR11_20107501145NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du pignon sud et de la façade est.

IVR11_20107500498NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble : façade sud et façade latérale est dont le pignon est relié par une galerie couverte à la Maison des Provinces de France.

IVR11_20107501164NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du pignon de la façade ouest.

IVR11_20107501136NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



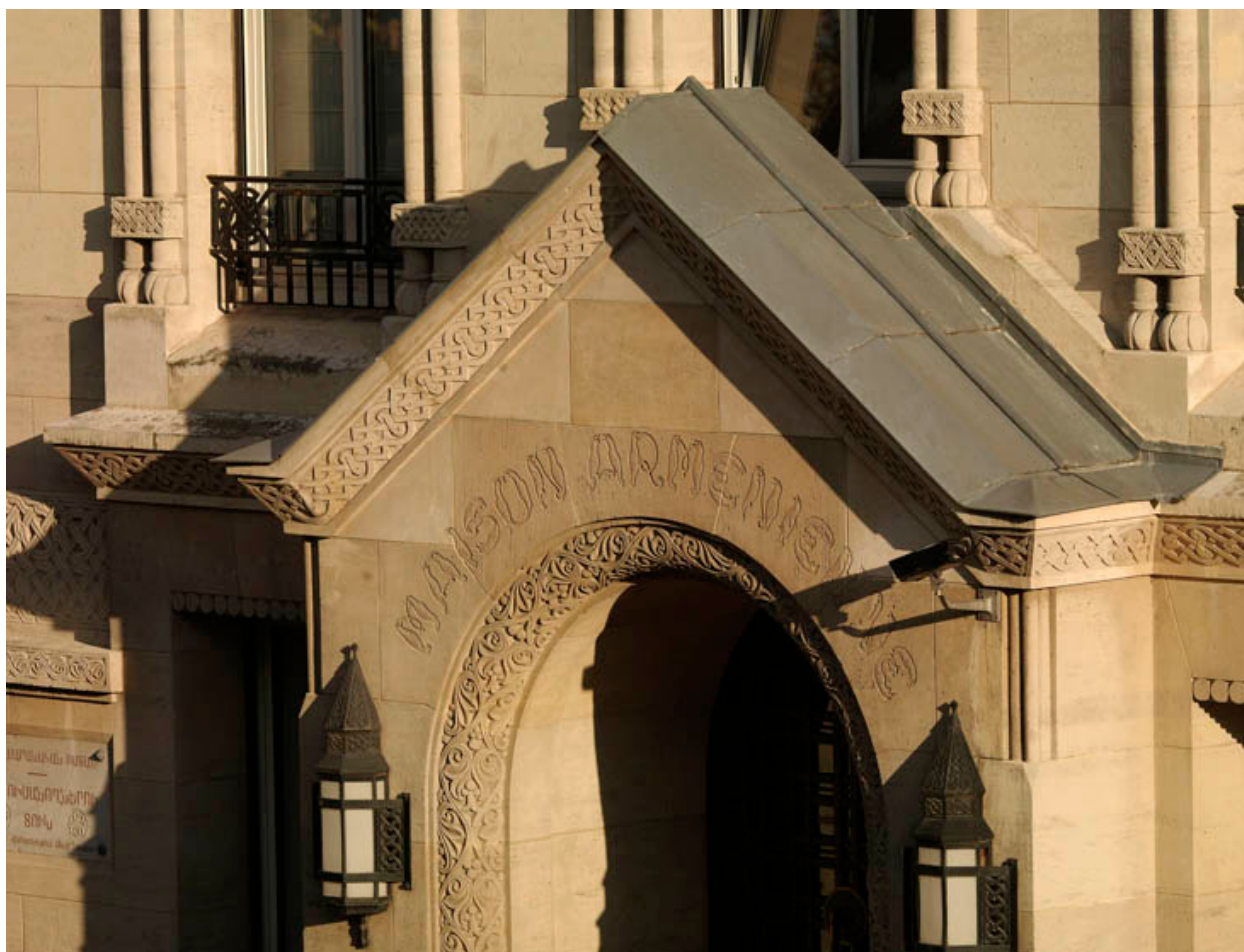
Vue d'ensemble du porche d'entrée.

IVR11_20107501142NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue plongeante sur le porche d'entrée. Sur le tympan, inscription "Maison arménienne" en caractères ornithomorphes inspirée des manuscrits arméniens.

IVR11_20107501156NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



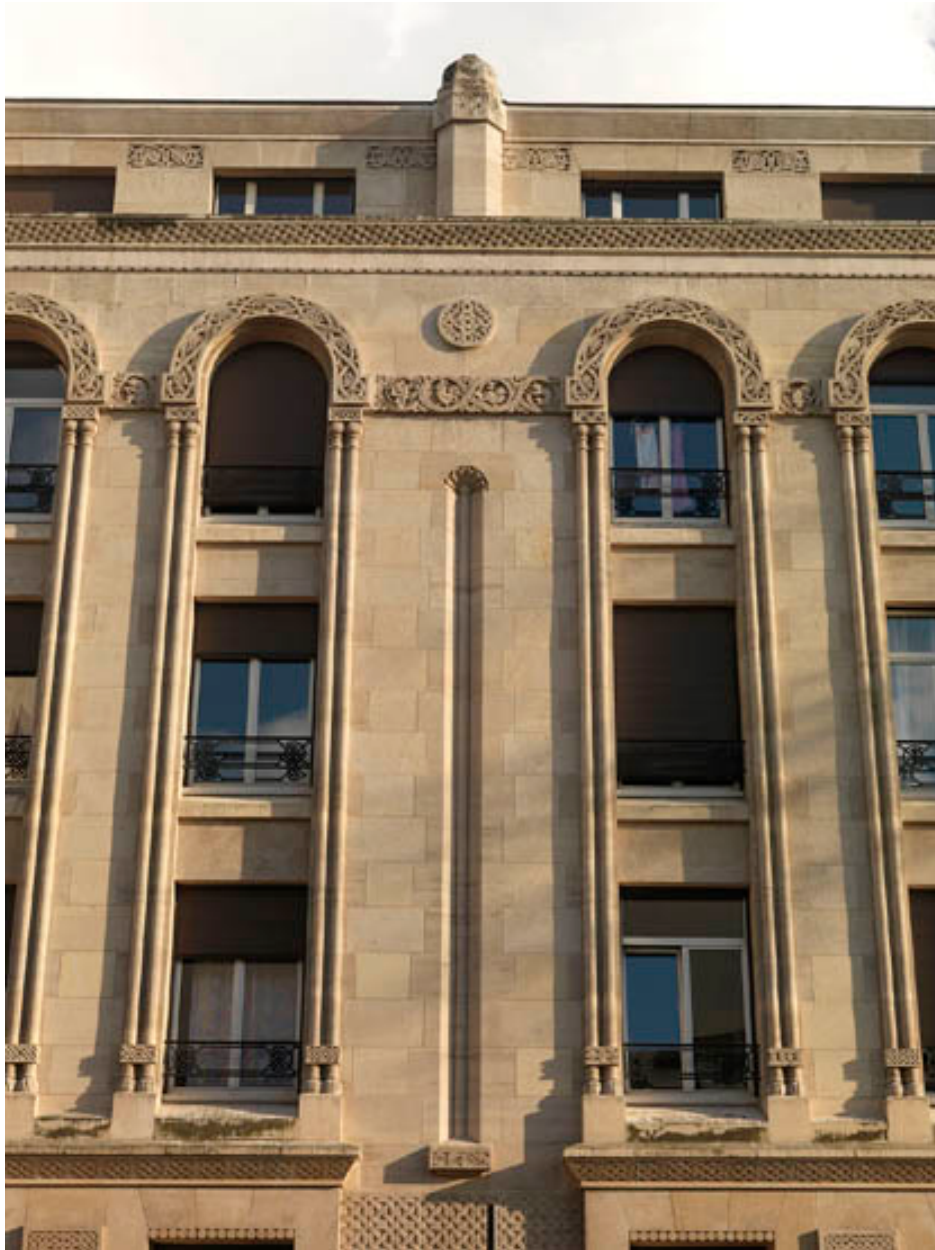
Plaque indiquant, en arménien, le nom de la fondation, à gauche du porche d'entrée ; à droite figure la même inscription en français.

IVR11_20107501141NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



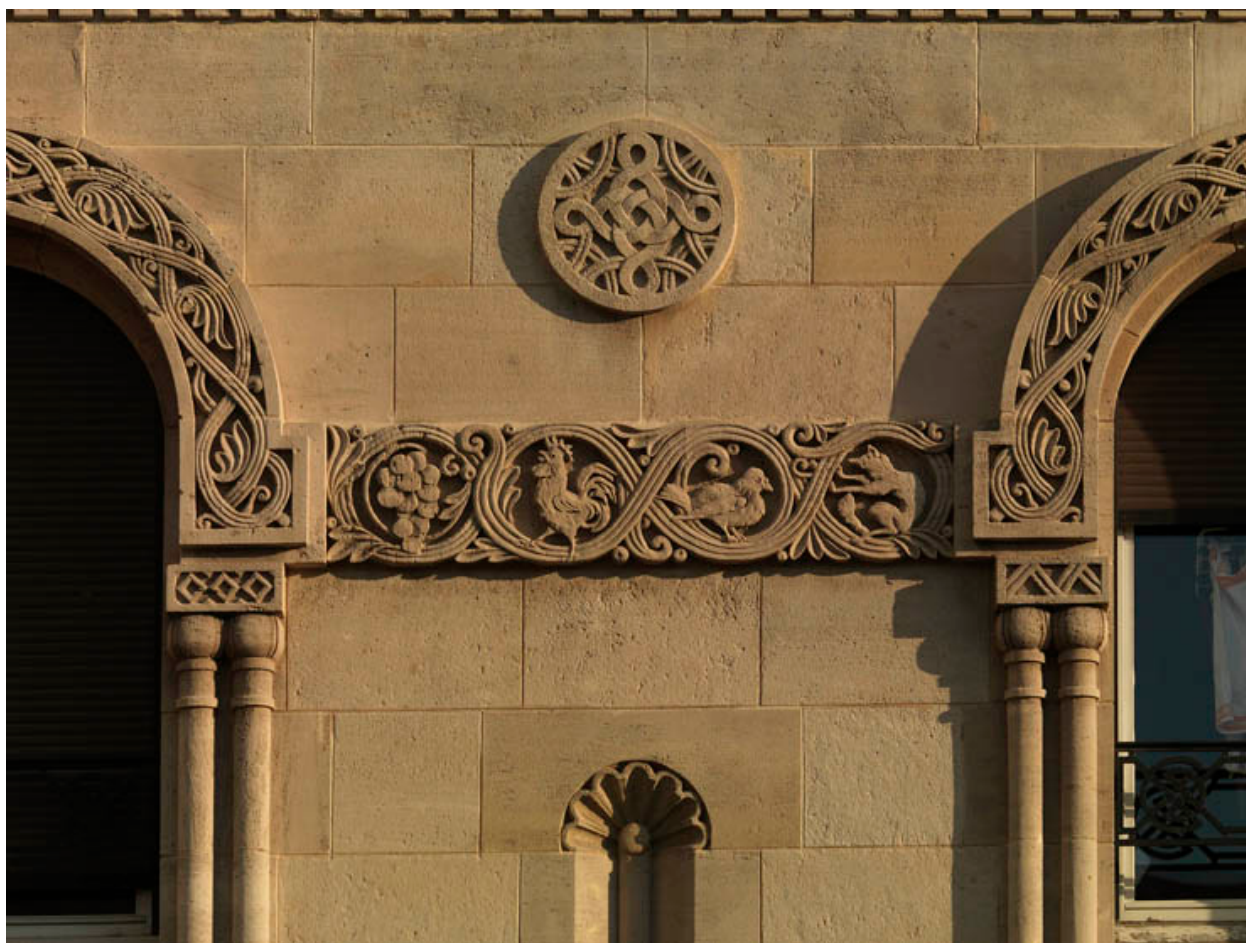
Travées doubles de la façade principale séparées par une niche dièdre. La corniche supérieure présente un décor de vannerie. La frise qui ceinture le bâtiment au 3e étage fait alterner entrelacs, pampres et animaux. Les niches dièdres se terminent par une coquille dans leur extrémité supérieure. Ce décor a été réalisé par le sculpteur François Mourgues.

IVR11_20107501138NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la frise qui prolonge les arcatures cintrées du 3e étage : grappe de raisin, coq, oiseau et écureuil entourés de rinceaux.

IVR11_20107501160NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



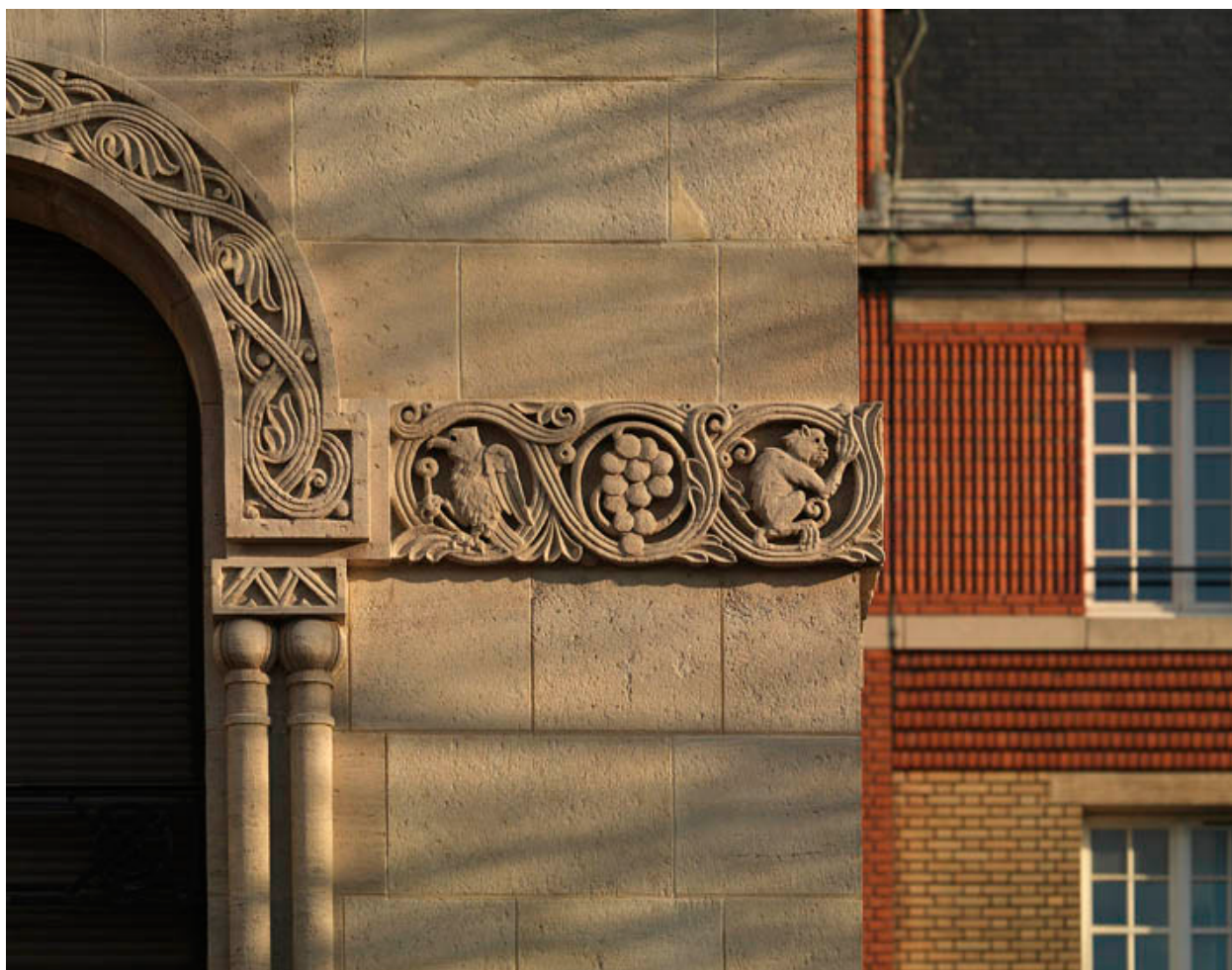
Détail de l'arcature en plein cintre des baies jumelles : entrelacs végétaux et motif animalier (éléphant) reliant les arcatures pour former une frise.

IVR11_20107501122NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



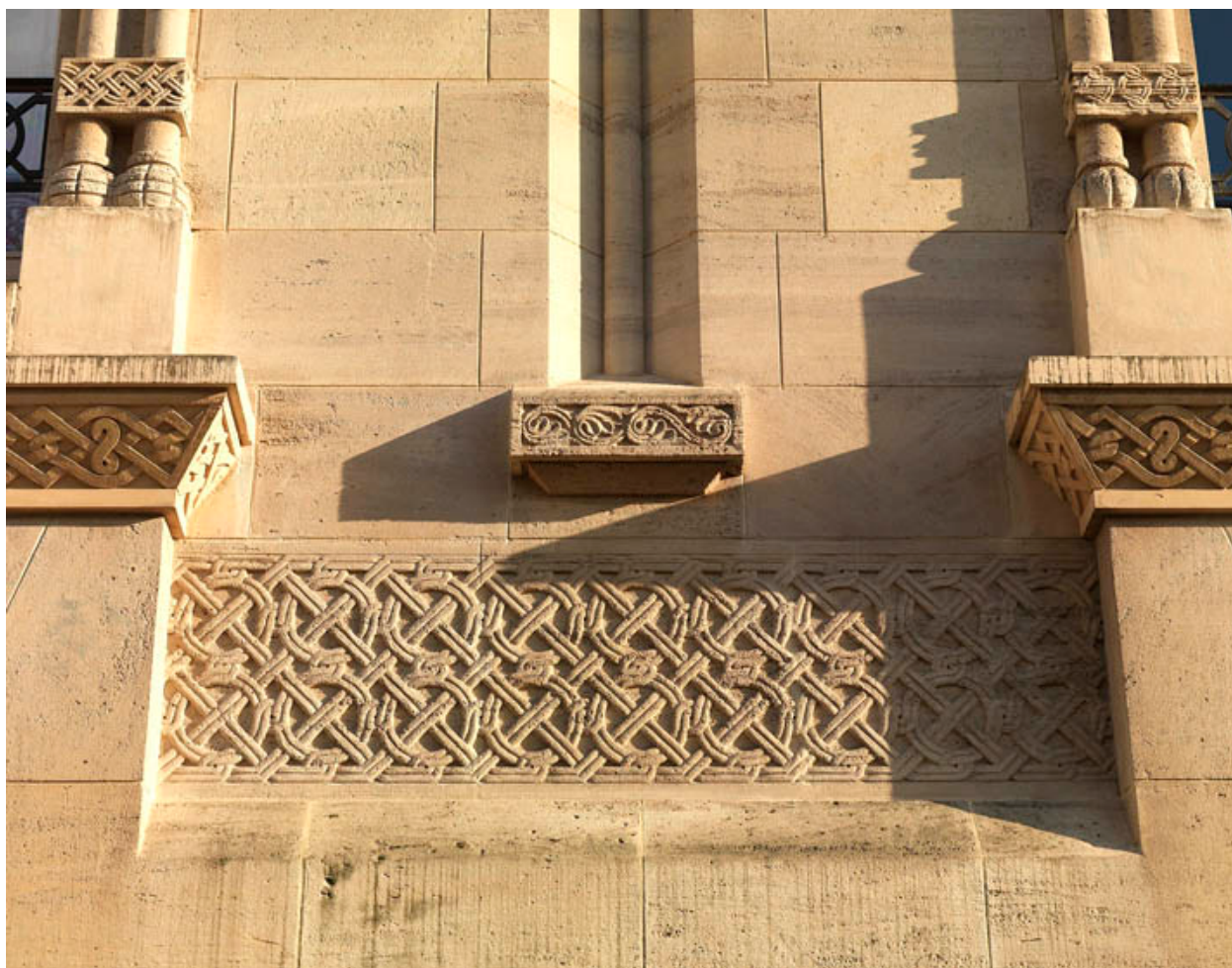
Détail de la frise qui ceinture le 3e étage ornée de motifs animalier et végétal : perroquet, grappe de raisin et singe.

IVR11_20107501151NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Allège de la niche dièdre ornée d'un motif de vannerie (façade principale). Les allèges des niches et des travées de fenêtre séparent le premier niveau des niveaux supérieurs.

IVR11_20107501139NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du motif de vannerie de la corniche supérieure et du décor d'entrelacs placé entre les travées doubles du 4e étage.

IVR11_20107501155NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Rainure entourée d'une frise à motif de vannerie, séparant les travées doubles à baies rectangulaires du rez-de-chaussée.

IVR11_20107501154NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble du hall d'entrée ; sur le mur latéral, buste en bronze du fondateur Boghos Nubar.

IVR11_20107501014NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du hall d'entrée, avec le départ de l'escalier intérieur.

IVR11_20107501013NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Buste en bronze du fondateur Boghos Nubar, placé au centre d'un panneau décoré d'entrelacs, sur le mur latéral du hall d'entrée (h = 44 cm ; l = 27 cm).

IVR11_20107501015NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Hall d'entrée : détail du décor d'un des piliers d'angle supportant la structure.

IVR11_20107501016NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Hall d'entrée et cage d'escalier : détail du décor d'une arcature aveugle de l'un des piliers d'angle (perroquet et griffon ailé).

IVR11_20107501017NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du plafonnier Art déco éclairant le hall d'entrée.

IVR11_20107501034NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



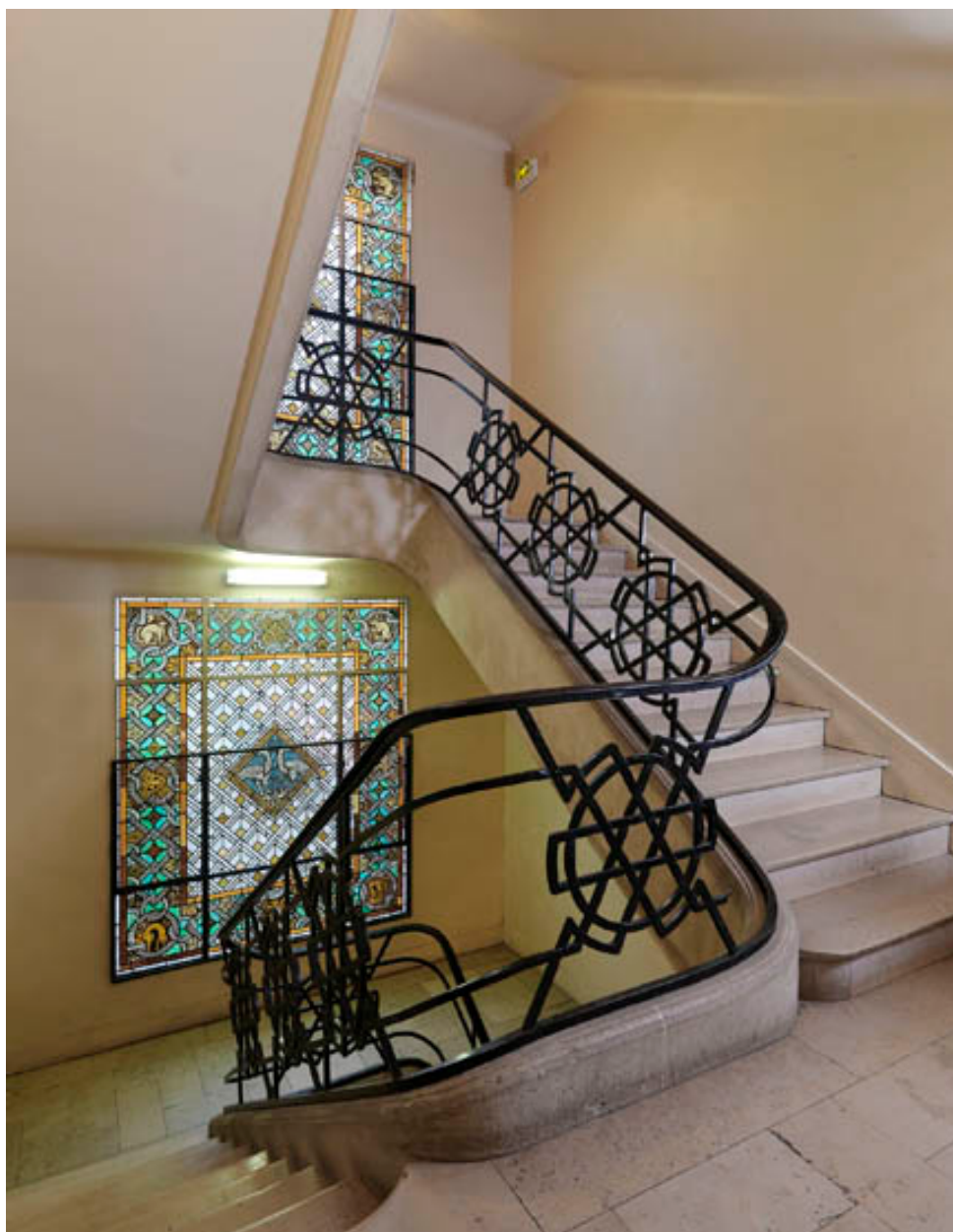
Vue de la galerie couverte qui relie la Fondation Marie Nubar à la Maison des Provinces de France. Elle est éclairée de chaque côté par quatre baies cintrées.

IVR11_20107501019NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'escalier, prise entre les deuxième et troisième étages.

IVR11_20107501036NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du motif décoratif de la rampe d'escalier.

IVR11_20107501018NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'une applique en forme de tourelle située dans la cage d'escalier. A chaque étage, deux appliques de ce type sont placées en vis-à-vis sur les murs latéraux. Il en existe 8.

IVR11_20107501035NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'ensemble de la bibliothèque.

IVR11_20107501022NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la bibliothèque. La porte est surmontée d'un décor inspiré des tables canoniques des manuscrits médiévaux arméniens, oeuvre du peintre Raphaël Chichmanian.

IVR11_20107501023NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bibliothèque : dessus-de-porte, fresque inspirée des tables canoniques des manuscrits médiévaux arméniens, par Raphaël Chichmanian.

IVR11_20177500912NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Région Hauts-de-France- Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bibliothèque : dessus-de-porte, fresque à motif d'entrelacs végétaux et d'oiseaux (oiseaux affrontés, hérons), par Raphaël Chichmanian.

IVR11_20107501025NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Bibliothèque : vue d'une des six chaises au dossier orné d'un motif de fruits. Sur le dos, un cartel en cuivre porte la mention : "Courtesy of the Parish Fashion Institute". L'assise, refaite en 2010, est garnie de kilim.

IVR11_20107501026NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



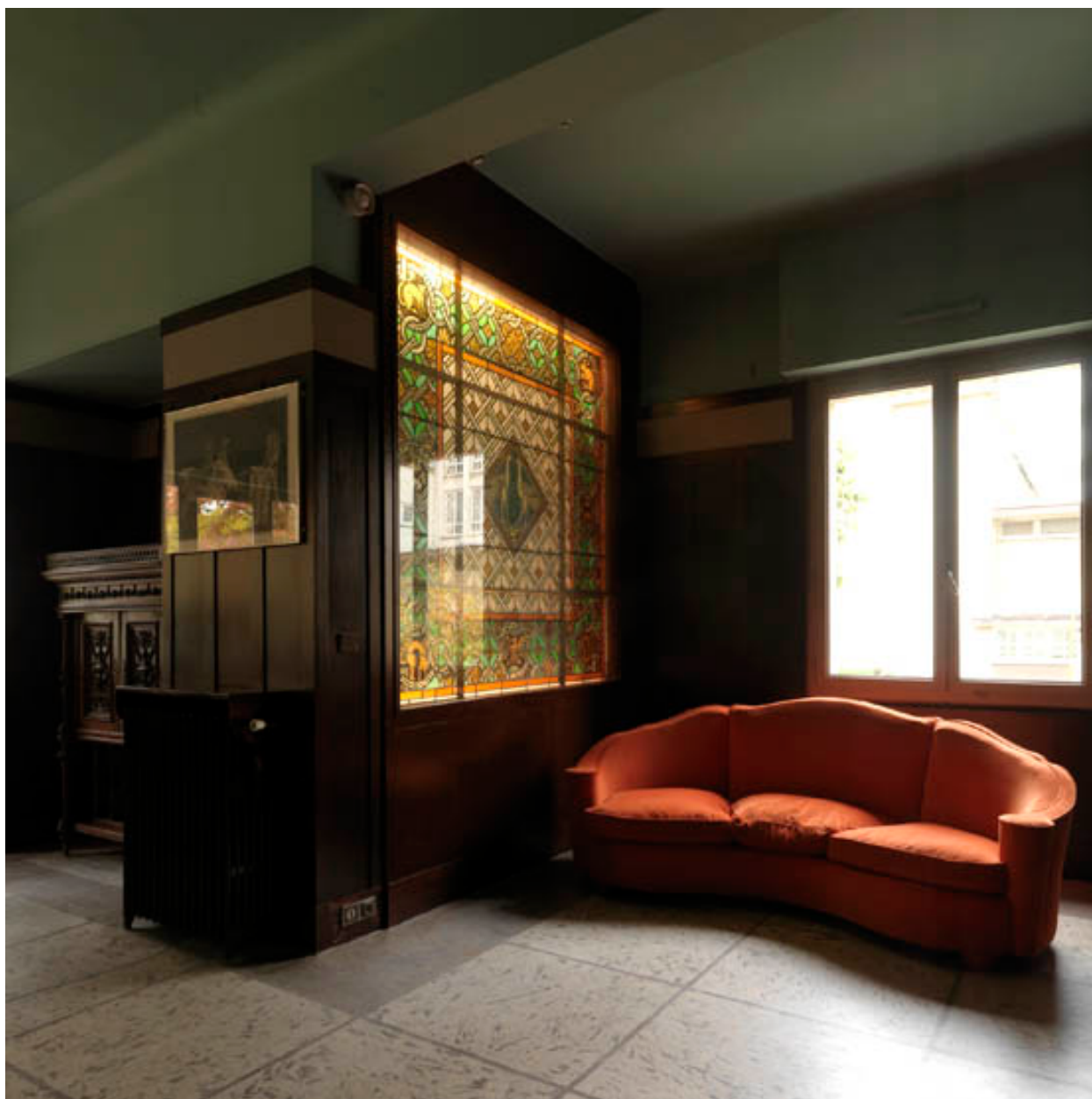
Vue d'ensemble du salon situé dans la partie sud du rez-de-chaussée prolongée par une abside basse.

IVR11_20107501029NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la partie ouest du salon. La cloison latérale est ornée d'une verrière qui se trouvait à l'origine dans le hall, à l'emplacement de la porte donnant sur la galerie de liaison avec la Maison des Provinces de France.

IVR11_20107501030NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du couloir central desservant les chambres du premier étage.

IVR11_20107501038NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la cuisine située au premier étage.

IVR11_20107501037NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une chambre (côté est du bâtiment, face à la Maison des Provinces de France), vue en direction du couloir central.

IVR11_20107501021NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue d'une chambre d'étudiants (côté est du bâtiment, face à la Maison des Provinces de France). Les chambres mesurent de 9 à 16 m².

IVR11_20107501020NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation